



OBSERVATOIRE RÉGIONAL MONTRÉALAIS
SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Région d'études au collège et insertion professionnelle
des diplômés du secteur technique selon les données
des enquêtes Relance du MEESR (2014)**

Amélie Groleau

Pierre Doray

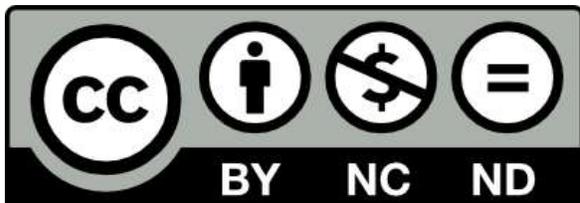
Janvier 2016

Le présent document est accessible en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.cirst.uqam.ca/a-propos/observatoires-chaieres-et-partenaires/ormes/>

Les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles des partenaires du projet de l'Observatoire régional montréalais sur l'enseignement supérieur (ORMES) ni d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

La plupart des termes masculins désignant des fonctions ont ici valeur d'épicènes, ces fonctions pouvant être occupées par quelque personne que ce soit.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons – Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 International France \(CC BY-NC-ND 3.0 FR\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/).

L'Observatoire régional montréalais sur l'enseignement supérieur (ORMES)

< <http://www.cirst.uqam.ca/a-propos/observatoires-chaire-et-partenaires/ormes/> >

Présentation du projet

Le présent document est le produit d'un projet de collaboration interordre, celui de l'Observatoire régional montréalais sur l'enseignement supérieur (ORMES), qui regroupe les collèges de Bois-de-Boulogne et du Vieux Montréal, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, grâce à un financement du Programme d'arrimage universités-collèges du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (2013-2016). À ce projet interordre est étroitement arrimé un projet de collaboration entre les établissements montréalais de l'Université du Québec (UQ) qui vise à améliorer leur contribution au développement de la région de Montréal sur les plans culturel, social et économique. Ce projet est financé par le Fonds de développement académique du réseau (FODAR, 2013-2014) de l'UQ.

L'objectif ultime de cet effort de coopération entre collèges et universités est d'en arriver à la création et à la mise en œuvre d'un modèle de développement stratégique de l'enseignement supérieur sur le territoire montréalais. Ce modèle reposera sur l'identification et l'utilisation concertée d'indicateurs significatifs en matière d'accès à l'enseignement collégial et universitaire, de parcours d'études et d'insertion socioprofessionnelle.

L'utilisation d'un tel modèle permettra une meilleure articulation entre, d'une part, l'offre de formation collégiale et universitaire, et d'autre part, le développement culturel, économique et social de la région montréalaise. Cette question est examinée sous deux angles complémentaires : un angle analytique qui porte sur les moyens qui permettraient une articulation plus étroite; et un angle relationnel, qui porte sur la collaboration entre différents acteurs stratégiques de l'enseignement supérieur, des leaders des milieux culturels, économiques et sociaux ainsi que des responsables politiques. Cette complémentarité s'inscrit donc dans une démarche de mobilisation des connaissances et des acteurs.

Coordination du projet

Pierre CHENARD, conseiller spécial et professeur associé, Dép. d'administration et fondements de l'éducation, Fac. des sciences de l'éducation, Université de Montréal (UdeM), 2013-2015

Pierre DORAY, professeur, Dép. de sociologie, Université du Québec à Montréal (UQAM),
et membre régulier du CIRST

Révision et édition des publications

Edmond-Louis DUSSAULT, coordonnateur de recherche, CIRST, UQAM-UdeM

Région d'études au collège et insertion professionnelle des diplômés du secteur technique selon les données des enquêtes Relance du MEESR (2014)

Résumé

À l'aide de données descriptives inédites tirées de l'enquête Relance sur les diplômés de l'enseignement collégial technique 2014 qui nous ont été fournies par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), l'objectif de la présente note de synthèse est de décrire la situation des diplômés dix mois après leur diplomation en ce qui concerne l'emploi, la poursuite des études et l'articulation de la région d'études et de la région de l'emploi. Cette description tiendra compte des variations possibles en fonction de la famille de programmes techniques. Notre question principale est de vérifier si l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement collégial technique diffère en fonction de la région d'études. Plus spécifiquement, il s'agira de vérifier si la transition vers le marché de l'emploi des diplômés d'établissements situés dans la région de Montréal (île et couronne) se distingue de celle des diplômés des établissements collégiaux situés dans le reste du Québec. Nous examinons aussi la question de la poursuite des études chez les diplômés concernés. On ne trouve pas de différences majeures entre les caractéristiques d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement technique issus de collèges de l'île de Montréal et celles des autres diplômés. Dix mois après l'obtention de leur diplôme, ils se retrouvent sensiblement dans la même situation. Dans l'ensemble, les écarts sont faibles ou très faibles, mais significatifs. La région d'études était la région d'emploi de la majorité des diplômés. Cela dit, les diplômés de la couronne de Montréal sont les plus mobiles, avec des lieux d'emploi relativement diversifiés : un peu plus de la moitié travaille dans leur région d'études, mais 21,5 % travaillent à Montréal et 23,7 % dans une autre région.

Mots-clés : Enquête Relance, diplômés, enseignement collégial technique, insertion professionnelle, Montréal, couronne montréalaise, Québec

Les auteurs

Amélie GROLEAU est docteure en sociologie. Elle a récemment soutenu sa thèse réalisée en cotutelle à l'UQAM et à l'École des hautes études en sciences sociales, Paris.

Pierre DORAY est professeur au Département de sociologie de l'UQAM et membre régulier du CIRST.

Table des matières

Liste des figures

Liste des tableaux

Faits saillants

Introduction.....	1
Objectifs de la note	1
Hors texte 1 – Définition des catégories.....	3
1. Mise en contexte	4
2. Insertion professionnelle des diplômés	8
2.1 Être en emploi ou aux études	8
2.1.1 Situation générale	8
2.1.2 Selon le domaine d'étude	10
En bref.....	13
2.2 Quels emplois ?.....	14
2.2.1 Situation générale	14
2.2.2 Par domaine d'études.....	16
2.2.3 Lien formation/emploi.....	16
En bref.....	17
2.3 Mode d'accès à l'emploi	18
En bref.....	19
2.4 Lieu de l'emploi.....	20
2.4.1 Situation générale.....	20
2.4.2 Par région et domaines d'études	23
En bref.....	27

3. Conclusion	28
3.1 L'insertion professionnelle	28
3.2 La poursuite des études.....	28
3.3 La correspondance entre le lieu de formation et le lieu d'emploi.....	29
3.4 Pour poursuivre le travail.....	30
Bibliographie	32
ANNEXE	35

Liste des figures

Figure 1 – Situation des diplômés selon la région d'études, répartition en %.....	9
Figure 2 – Répartition des diplômés par domaines d'études dans les trois régions (%).....	10
Figure 3 – Situation des diplômés selon le domaine d'études, répartition en %.....	11
Figure 4 – Type d'emploi selon la région d'études, répartition en %.....	14
Figure 5 – Travail salarié selon la région d'études, répartition en %.....	15
Figure 6 – Permanence de l'emploi selon la région d'études, répartition en %.....	16
Figure 7 – Proportion de diplômés occupant un emploi non lié à leur formation selon la région d'études (%).....	17
Figure 8 – Recherche active du premier emploi selon la région d'études, répartition en %.....	18
Figure 9 – Stratégies de recherche du premier emploi d'importance, répartition en %.....	19
Figure 10 – Le lieu de l'emploi selon la région d'études, répartition en %	21
Figure 11 – La région d'études selon le lieu de l'emploi, rétention et flux en %.....	22

Liste des tableaux

Tableau 1 – Diplômés de Montréal, répartition (%) par lieu de travail et domaine d'études	23
Tableau 2 – Diplômés de Montréal, répartition (%) par région et domaine d'études.....	24
Tableau 3 – Diplômés de la couronne, répartition (%) par région et domaine d'études	24
Tableau 4 – Diplômés de la couronne, répartition (%) par lieu de travail et domaine d'études	25
Tableau 5 – Diplômés du reste du Québec, répartition (%) par région et domaine d'études.....	26
Tableau 6 – Diplômés du reste du Québec, répartition (%) par lieu de travail et domaine d'études	26

Faits saillants

Près des deux tiers des diplômés occupaient un emploi moins d'un an après l'obtention de leur diplôme, et le tiers poursuivait des études. Le taux d'inactivité était faible, et celui de recherche d'emploi aussi.

La situation socioéconomique des diplômés différait significativement entre les trois régions d'études. Ceux de Montréal se distinguaient par leurs taux d'inactivité et de recherche d'emploi légèrement supérieurs à ceux des deux autres régions.

Les diplômés de Montréal qui occupaient un emploi étaient proportionnellement moins nombreux à travailler à temps plein, avaient dû chercher un peu plus longtemps leur premier emploi, mais touchaient un salaire légèrement supérieur aux diplômés des autres régions d'études.

La proportion de diplômés en techniques physiques et administratives était proportionnellement supérieure dans la couronne montréalaise. L'île de Montréal concentrait un plus grand pourcentage de diplômés en techniques des arts.

Les taux d'emploi étaient plus élevés en techniques biologiques et humaines, deux domaines d'études liés aux services de santé et en services sociaux.

Les diplômés en arts de la région montréalaise avaient une durée de recherche d'emploi plus longue, un taux de chômage plus élevé et un taux d'emploi moins élevé que les diplômés du reste du Québec.

Les diplômés dans des domaines scientifiques étaient proportionnellement plus nombreux à travailler et à poursuivre des études liées à leur formation.

Chez les diplômés de Montréal, les travailleurs qui occupaient un poste lié à leur formation étaient proportionnellement plus nombreux à être formés en techniques biologiques et humaines. En ce qui concerne la poursuite des études, ce sont les diplômés en techniques administratives qui étaient proportionnellement plus nombreux dans cette situation. Dans tous les cas, les diplômés en arts étaient proportionnellement moins nombreux à s'inscrire dans une formation liée au diplôme obtenu.

Les diplômés de la couronne se distinguaient des autres en étant proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi à temps plein, permanent ou encore à avoir le statut de travailleur à leur compte.

Les diplômés de l'île de Montréal étaient proportionnellement moins nombreux à travailler à temps plein et à occuper un emploi permanent.

Les diplômés qui travaillaient à leur compte étaient surtout formés en techniques artistiques, et plus particulièrement dans les collèges de la couronne de Montréal. Les diplômés qui occupaient un emploi permanent étaient proportionnellement plus nombreux à être formés en techniques physiques et moins nombreux à avoir obtenu un diplôme en techniques humaines.

Pour chacune des trois régions d'études, plus de huit diplômés sur dix occupaient un emploi lié à leur formation.

Les diplômés de Montréal étaient proportionnellement plus nombreux à avoir dû chercher activement avant de trouver leur premier emploi d'importance.

Il existe une forte association entre la région d'études et le lieu de travail, ce qui va dans le sens d'une faible mobilité des diplômés.

Montréal attirait peu les diplômés de l'enseignement technique ayant étudié à l'extérieur de la région montréalaise. Le pouvoir d'attraction de la couronne montréalaise semblait plus important.

Le pouvoir d'attraction ou de rétention des diplômés variait dans les différentes régions selon les familles de programmes :

- Montréal retenait ses diplômés en techniques biologiques et attirait ceux de la couronne; la métropole retenait également et attirait les diplômés des autres régions en techniques des arts.
- La couronne retenait ses diplômés en techniques physiques et attirait ceux de Montréal et du reste du Québec.
- La rétention et l'attraction des diplômés en techniques humaines se jouaient entre la couronne et le reste du Québec.
- Aucune tendance ne se dégageait quant au lieu de travail privilégié par les diplômés en techniques administratives.

Introduction

La contribution la plus importante des établissements d'enseignement supérieur au développement régional est la préparation, par la formation qu'elles fournissent et les diplômes qu'elles octroient, des personnes à assumer leurs rôles de citoyens et de personnes actives sur le marché du travail. La formation sanctionnée n'est pas la seule mission des collèges et des universités, mais elle constitue le cœur de leur activité.

Dès le temps des premières fondations, les établissements d'enseignement supérieur ont été étroitement liés aux villes qui les ont vus naître (Addie, Keil et Olds, 2014, p. 32). Certains auteurs, comme Henry Etzkowitz et Loet Leydesdorff (Etzkowitz, 2008; Etzkowitz et Leydesdorff, 2000; Leydesdorff et Deakin, 2011) voient dans l'intégration de plus en plus poussée du développement économique dans la mission des collèges et des universités, notamment par le truchement de la commercialisation du savoir, une véritable révolution (Addie, Keil et Old, 2014, p. 33). Mais comme le souligne Mario Polèse dans son livre, *The Wealth and Poverty of Regions* (2009), plusieurs études solides montrent qu'il existe une relation positive entre la présence d'établissements d'enseignement supérieur dans une région donnée et sa croissance économique. Polèse estime cependant que le sens de la relation de cause à effet entre les deux phénomènes est pratiquement impossible à déterminer (Polèse, 2009, p. 157). C'est pour cette raison qu'il concentre son analyse sur l'attractivité des villes universitaires pour les jeunes professionnels qui sont prêts à se déplacer – d'une région ou d'un pays à l'autre – pour mieux lancer leur carrière (idem, p. 155). Le pouvoir attractif des établissements d'enseignement collégial comme les cégeps est certes moins important, surtout si l'attention ne porte que sur les professionnels, mais il n'est absolument pas négligeable, particulièrement à l'échelle des migrations régionales et des emplois techniques. Il va sans dire que l'avantage des villes universitaires (et collégiales) à cet égard est toujours relatif :

quel que soit l'aspect (positif) de la présence d'une université que l'on souhaite souligner, son effet sur l'économie locale dépendra ultimement de la taille et de la qualité de l'établissement comparativement à d'autres universités établies ailleurs¹.

Objectifs de la note

Notre objectif est de vérifier si l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement collégial technique diffère en fonction de la région d'études. Plus spécifiquement, il s'agira de vérifier si la transition vers le marché de l'emploi des diplômés d'établissements situés à Montréal (île et couronne) se distingue de celle des diplômés des établissements collégiaux situés dans le reste du Québec.

¹ Notre traduction de Polèse, 2009, p. 158 : "whatever (positive) aspect of the presence of a university one wishes to highlight, its impact on the local economy will ultimately depend on the size and the quality of the institution, compared [...] to other universities elsewhere".

À l'aide de données descriptives inédites tirées de l'enquête Relance sur les diplômés de l'enseignement collégial 2014 qui nous ont été fournies par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR)², nous tenterons donc de décrire la situation des diplômés dix mois après leur diplomation en ce qui concerne l'emploi, la poursuite des études et l'articulation de la région d'études et de la région de l'emploi. Cette description tiendra compte des variations possibles en fonction de la famille de programmes techniques.

² Nous tenons à remercier le Ministère, plus particulièrement monsieur François Girard, coordonnateur aux demandes d'information, chef de l'équipe Relance en enseignement supérieur, pour sa précieuse collaboration.

Hors texte 1 – Définition des catégories

Pour comparer l'insertion professionnelle des diplômés entre les régions, nous avons précisé les principales dimensions analytiques.

Le découpage géographique est pensé en fonction de trois régions

Montréal : Recouvre le territoire de l'île de Montréal, tant pour les établissements d'enseignement que pour le lieu de travail.

Couronne : Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, excluant l'île de Montréal. Dans le cas de la région d'études sont inclus les diplômés des établissements collégiaux se trouvant dans quatre régions : Lanaudière (Collège de l'Assomption, Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption, Collège régional de Lanaudière à Terrebonne); Laurentides (Collège de la Cité, Cégep de Saint-Jérôme, Cégep Lionel Groulx); Laval (Collège CDI Administration, Technologie, Sant, Cégep Montmorency) et Montérégie (Collège Durocher, Collège CDI, Aérotaxi-CESPA, Académie de l'entrepreneuriat québécois, Cégep Édouard-Montpetit, Collège Champlain-Campus Saint-Lambert).

Reste du Québec/Autres régions/Autres : Recouvre tous les établissements qui ne sont pas inclus dans la région montréalaise (RMR). Dans le cas de la région d'études au cégep et de la région de travail, il s'agit de l'aire géographique se situant à l'extérieur de la RMR.

Région d'études/lieu d'obtention du diplôme : Cégep dans lequel le diplômé a obtenu son diplôme.

Le découpage disciplinaire

Famille de programmes: Regroupement des programmes utilisés par le MEESR pour catégoriser les programmes collégiaux techniques.

La situation socioéconomique des diplômés³

En emploi : Les enquêtés qui, au moment de l'enquête, travaillaient (comme salarié ou à leur compte) sans étudier à temps plein.

En recherche d'emploi : Les enquêtés qui ont déclaré être à la recherche d'un emploi, sans être aux études ou en emploi.

Aux études : Les diplômés qui étudiaient à temps plein ou qui étudiaient à temps partiel sans occuper d'emploi.

Taux de chômage : Le nombre de diplômés à la recherche d'un emploi divisé par le nombre de personnes en emploi et à la recherche d'emploi, exprimé en pourcentage.

Temps plein : Les diplômés qui travaillaient 30h et plus par semaine.

Temps partiel : Les diplômés qui travaillaient moins de 30 heures semaine (la différence avec la proportion de diplômés travaillant à temps plein).

Durée de la recherche d'emploi : Nombre moyen de semaines à partir de la fin des études pris pour trouver le premier emploi à temps plein considéré comme emploi d'importance.

Salaire : Salaire hebdomadaire brut moyen (hbm) gagné par les diplômés travaillant à temps plein durant une semaine normale de travail.

En lien avec la formation : Les diplômés qui pensent que leur travail est lié à leurs études.

Études en lien avec la formation : Les diplômés aux études qui estiment que leur nouveau programme est lié au diplôme obtenu.

³ Ces définitions sont, pour la plupart, tirées du rapport *La Relance au collégial en formation technique 2013* (MESRS, 2015). Leurs libellés ont été légèrement modifiés.

1. Mise en contexte

Insertion et mobilité des jeunes diplômés

Affirmer que l'éducation est un investissement pour la suite du parcours professionnel est devenu un lieu commun. Moyennant certaines nuances, notamment afin de tenir compte du domaine d'études, du sexe et du contexte socioéconomique de la période étudiée (Finnie, 2002), on peut effectivement affirmer que l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires constitue généralement un avantage lors de la transition sur le marché du travail.

Au Canada, les diplômés de l'enseignement collégial en 2005 (incluant la formation générale et technique) avaient, deux ans plus tard, des taux d'emploi à temps plein supérieurs aux diplômés de l'enseignement secondaire et équivalents à ceux de l'enseignement universitaire. Dans le même sens, leur taux de chômage était inférieur à celui des individus n'ayant pas poursuivi d'études postsecondaires, et leur revenu médian était également supérieur à celui de ces derniers, bien qu'inférieur à celui des détenteurs de baccalauréat (Statistique Canada, 2009). Au Québec spécifiquement, les constats sont similaires en ce qui concerne les taux d'emploi et les taux de chômage (Secor – KPMG, 2014). Le diplôme technique serait le diplôme de niveau collégial avec le meilleur taux de placement (idem, p. 7). L'enseignement collégial offrirait également un bon « rendement de l'investissement », avec un temps de formation relativement court, un coût de formation faible et des gains financiers intéressants après l'insertion sur le marché du travail⁴.

Initialement, la création des institutions d'enseignement collégial québécois, à la fin des années 1960, avait pour objectif la démocratisation de l'accès aux études supérieures. Cet objectif semble avoir été atteint, puisqu'en 2010-2011, plus de 60 % de la population québécoise avait accédé à ce niveau d'études. Aujourd'hui encore, l'enseignement collégial, et l'enseignement technique en particulier, constitue la voie d'accès privilégiée aux études postsecondaires des jeunes issus de familles peu ou moins scolarisées. Eckert (2010) a montré qu'à résultats académiques équivalents, les étudiants dont les parents étaient peu scolarisés étaient proportionnellement plus nombreux à s'inscrire dans des programmes techniques que les étudiants issus de familles culturellement mieux dotées. Selon cet auteur, le coût anticipé des études universitaires et un manque de familiarité avec l'université favoriseraient le choix de l'enseignement technique plutôt qu'universitaire. Mais cela est sans compter la question de l'accessibilité géographique. Au Canada, l'étude de Frenette (2003) a révélé que les jeunes qui habitaient près d'un collège, mais loin d'une université avaient tendance à opter pour le premier au moment de s'inscrire aux études postsecondaires. Dans le même sens, il est possible que les certains étudiants québécois choisissent davantage l'enseignement technique en raison de son accessibilité à moindre coût (financier, mais aussi en terme d'éloignement géographique ou social, etc.). En effet, l'enseignement collégial est largement décentralisé et offre plus de 90 sites de formation, ce qui agirait même comme facteur de rétention des jeunes en région (Secor – KPMG, 2014).

⁴ Sur la question du rendement économique de l'éducation collégiale, voir Boothby et Drewes, 2010; Bourbeau, Lefebvre et Merrigan, 2012; et Secor – KPMG 2014.

Même si les collèges, et les cégeps en particulier, favorisent la rétention des jeunes dans leur région d'origine, un pourcentage non négligeable quitterait néanmoins leur foyer pour les études. Ainsi, Deschenaux et Laflamme (2007) soulignent que les jeunes des régions éloignées et intermédiaires⁵ sont plus mobiles que les jeunes des régions urbaines, et que leur mobilité est généralement une stratégie individuelle afin de prolonger leur scolarité. Au sein de leur échantillon, la proportion de jeunes qui avaient déménagé pour les études collégiales était même supérieure à celle des jeunes ayant quitté leur région pour poursuivre des études universitaires. Néanmoins, l'étude ne précise pas si les jeunes partent vers de grands centres ou simplement pour se rapprocher du collège. Autrement dit, s'il est facile de percevoir des mouvements de population liés à la fréquentation des établissements universitaires (les plus grands établissements se concentrant à Montréal, Québec et Sherbrooke), les mouvements liés aux études collégiales sont plus difficiles à identifier en raison du nombre d'établissements et de leur présence sur l'ensemble du territoire québécois. Néanmoins, on peut penser que les territoires les plus excentrés s'avèrent les grands perdants dans la migration des jeunes (Simard, 2006).

Par ailleurs, il est intéressant de noter que les motifs de mobilité des individus évoluent en fonction de leur âge (Gauthier et coll., 2006; St-Amour, 2015). Ainsi, si les jeunes se déplacent vers les institutions d'enseignement postsecondaires, les diplômés migreraient vers les emplois, et les jeunes familles déménageraient en fonction de l'accès à la propriété, etc. Cela dit, il semble que les étudiants de niveau collégial soient généralement moins mobiles⁶ que les étudiants universitaires, et ce, partout au Canada (Statistique Canada, 2009). Les étudiants québécois sont particulièrement sédentaires (ou mobiles uniquement à l'échelle provinciale). Ce résultat vaut pour la mobilité en raison des études, mais aussi pour la mobilité pour l'emploi. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation. La mobilité interprovinciale au moment des études est limitée par les spécificités du système éducatif québécois, qui rend difficile l'intégration à un autre système éducatif avant le niveau universitaire⁷. D'autres auteurs évoquent également la barrière linguistique (Polèse et Shearmur, 2005). Il est également possible que l'importante offre de formation disponible partout dans la province rende inutile une migration pour poursuivre des études. Par ailleurs, il n'est pas toujours nécessaire pour les diplômés de l'enseignement collégial technique de bouger pour trouver un emploi intéressant. Deschenaux et Laflamme (2007) indiquent que si les centres urbains attirent les diplômés universitaires, les régions intermédiaires et éloignées sont des régions d'employabilité propices pour les détenteurs de diplôme collégial technique ou de secondaire professionnel. L'étude de Gauthier et coll. (2006) signale que les jeunes qui choisissent de rester dans leur région d'origine seraient proportionnellement un peu plus nombreux à accepter un emploi qui n'est pas lié à leur formation que les autres.

Pour autant, cela ne veut pas dire que ceux qui ont migré pour leurs études retourneront dans leur région d'origine. De fait, la proportion de jeunes ayant quitté leur région et revenant s'y

⁵ Les auteurs ont défini trois groupes de régions : urbaines (Montréal et sa couronne, Québec, Gatineau); intermédiaires (Estrie, Mauricie, etc.) et éloignées ou périphériques (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord...)

⁶ La mobilité fait ici référence à la migration interprovinciale.

⁷ Rappelons que le Québec est la seule province canadienne avec un niveau d'enseignement obligatoire intermédiaire entre le secondaire et l'université.

établir à la fin de leurs études demeure faible. Deschenaux et Laflamme (2007) avancent la proportion d'un tiers de retours des répondants universitaires, mais il s'agit là d'un résultat à interpréter avec prudence, en raison de la taille et de la composition de l'échantillon. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette faible proportion de retours. D'une part, les jeunes auraient tendance à être particulièrement sensibles à la survalorisation actuelle des territoires urbains, qu'ils associeraient à une plus grande vitalité, au détriment des régions se situant en périphérie (Simard, 2006). D'autre part, il se peut que la période des études ait permis aux étudiants-migrants de reformer un nouveau réseau interpersonnel, de nouveaux liens significatifs qu'ils n'ont pas envie de quitter (Assogba et coll., 2000). Finalement, même si certaines régions plus éloignées offrent des occasions d'emploi intéressantes, surtout dans les domaines techniques, les possibilités de faire carrière ou de promotion professionnelle sont moindres que dans des milieux plus densément peuplés (Malatest, 2002). C'est pourquoi les régions urbaines demeureraient des pôles d'attraction pour la formation et l'emploi des jeunes.

Montréal

Selon les dernières données sur la migration interrégionale au Québec (Saint-Amour, 2015), les individus qui viennent s'établir à Montréal sont principalement âgés de 15 à 29 ans. Cela expliquerait que le poids démographique des jeunes (15 à 29 ans) y est légèrement plus élevé (20,2 %) que dans l'ensemble du Québec (18,9 %) (Institut de la Statistique du Québec, 2014) et que Montréal soit la région québécoise où réside la plus forte proportion de jeunes. Toutefois, la métropole ne retiendrait qu'un petit pourcentage des personnes qui sont venues y étudier, une proportion non négligeable quittant la région à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine pour s'établir dans la couronne ou encore pour retourner dans leur région d'origine.

Montréal reste le pôle d'emploi central au Québec avec 1 188 000 emplois en 2013. L'agglomération a une économie particulièrement diversifiée, basée sur l'industrie de l'information; les services professionnels (notamment informatiques); la distribution; la finance; l'industrie manufacturière; les arts et le spectacle; le transport aérien et ferroviaire; l'éducation et les services de santé; le commerce de détail; la distribution d'électricité. Selon les données les plus récentes du Consortium de la Communauté métropolitaine de Montréal (CCMM, 2013), le marché de l'emploi est en croissance dans l'ensemble de la région métropolitaine, mais surtout dans la partie nord de la couronne (incluant la ville de Laval). Les services à la consommation seraient en expansion, alors que l'on constaterait une reprise dans le secteur de la santé et des services sociaux ainsi que dans les services professionnels. On assisterait également à la désindustrialisation de la région métropolitaine, notamment au déclin du secteur manufacturier (CCMM, 2013, p. 4-5). Selon l'Institut du Québec (Arcand et coll., 2014), la région métropolitaine de recensement montréalaise compte pour 53 % du PIB du Québec, pour 50 % des impôts sur le revenu et pour 75 % des brevets déposés. Elle cumulait également 52,9 % des investissements étrangers. Les auteurs de ce rapport insistent d'ailleurs sur le fait qu'il existe un lien de convergence entre la performance économique de Montréal et celle du reste du Québec.

Le rapport rédigé par Apparicio et coll. (2014) indique qu'en 2011, près de la moitié de la population active du Québec (49,4 %) résidait dans la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal, qui inclut la couronne. On y retrouvait également environ la moitié des emplois disponibles au Québec (51,9 %). Apparicio et coll. (2014) soulignent que 60 % des travailleurs québécois en emploi occupent des postes de niveau intermédiaire ou technique, la moitié d'entre eux travaillant dans la ZME de Montréal. Ce sont les postes techniques, professionnels et de gestion qui ont progressé le plus rapidement au sein de la population active entre 2006 et 2011. Les postes intermédiaires et élémentaires ont connu une forte décroissance.

Toujours selon Apparicio et coll. (2014), la répartition géographique des emplois à l'intérieur de la ZME de Montréal indique que l'île compte pour 63,4 % des emplois de la région, suivie par la Montérégie (16,8 %). Viennent ensuite Laval (8,1 %), les Laurentides (7,6 %) et Lanaudière (4,1 %). Bien que la majorité des emplois se situent sur l'île, c'est dans la couronne que l'on constate la plus forte croissance d'emplois entre 2006 et 2011.

Apparicio et coll. (2014) indiquent qu'on ne retrouve pas dans toutes les parties de la ZME de Montréal une adéquation parfaite entre le nombre de résidents formant la population active et le nombre d'emplois disponibles. Montréal offre plus d'emplois qu'elle ne compte de population active. À l'inverse, la couronne offre moins d'emplois que la population active qui la compose. Néanmoins, dans tous les cas, la majorité des emplois disponibles dans une région sont occupés par des résidents locaux. C'est le cas de 53 % des emplois de Laval, 66 % des emplois de Montréal, 78 % des emplois des Laurentides, 72 % des emplois de Lanaudière et de 79 % des emplois de la Montérégie. C'est à Montréal et à Laval que le d'emplois comblés par des navetteurs⁸ est le plus important.

La grande région de Montréal constitue donc le principal pôle économique du Québec; on y retrouve près de la moitié des emplois disponibles dans la province, autant aux niveaux professionnels que techniques. On sait également que les emplois qui se trouvent dans une région sont généralement comblés par des résidents de cette même zone géographique ou de régions adjacentes.

Montréal est également un pôle d'attraction pour les jeunes qui souhaitent poursuivre des études. Néanmoins, la ville aurait du mal à retenir les jeunes diplômés. Est-ce parce que les conditions d'insertion professionnelle y sont plus difficiles que dans le reste du Québec? Constate-t-on une différence significative entre la situation des diplômés de l'île de Montréal, ceux de la couronne et ceux des régions intermédiaires et éloignées? Une fois leur diplôme en main, les diplômés de l'enseignement technique restent-ils sur l'île de Montréal pour travailler? La ville réussit-elle à attirer des diplômés d'autres régions?

⁸ Travailleurs qui occupent un emploi en dehors de leur région de résidence.

2. Insertion professionnelle des diplômés

Cette section présente les principaux résultats des analyses descriptives réalisées à partir des données de l'enquête Relance au collégial en formation technique 2014 auprès des diplômés de l'année scolaire 2012-2013. Sur l'ensemble des diplômés (18 947), 13 775 ont répondu à l'enquête Relance, soit un taux de réponse de 72,7 %. Sur ce total, 31,2 % avaient obtenu leur diplôme dans un collège montréalais, 12,6 % dans un collège de la couronne de Montréal, et 55,5 % dans un autre collège.

2.1 Être en emploi ou aux études

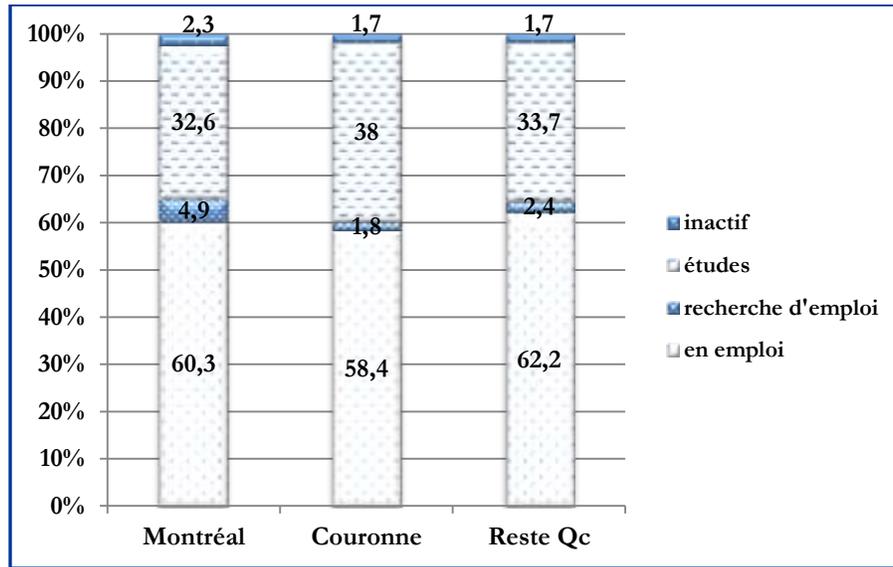
2.1.1 Situation générale

Dans l'ensemble, les écarts entre les régions sont souvent ténus (figure 1), même si les différences sont statistiquement significatives⁹. Il en est ainsi de la situation socioéconomique des diplômés (tableau 1, Annexe). Ainsi,

- 61,1 % des diplômés de l'enseignement technique du Québec occupaient un emploi au moment de la Relance. La proportion des diplômés de Montréal et de la couronne était respectivement de 60,3 % et 58,4 %, comparativement à 62,2 % pour les diplômés du reste du Québec.
- 3,1 % des diplômés étaient à la recherche d'un emploi dans l'ensemble du Québec. Cette proportion était supérieure sur l'île de Montréal (4,9 %), et plus faible dans la couronne (1,8 %) et dans le reste du Québec (2,4 %).
- 33,9 % des diplômés de 2013 étaient toujours aux études. Cette proportion était plus élevée chez les diplômés de la couronne de Montréal (38 %), et moindre chez les diplômés de l'île de Montréal (32,6 %) et du reste du Québec (33,7 %).
- Le taux d'inactivité oscillait entre 2,3 % à Montréal et 1,7 % pour les autres régions.

⁹ La valeur du test du Khi deux se retrouve au bas des tableaux pertinents en annexe.

Figure 1 – Situation des diplômés selon la région d'études, répartition en %



Source : Tableau 1, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

Le taux de chômage chez les diplômés était 4,9 %. Il était plus élevé chez les diplômés d'un établissement de l'île de Montréal (7,5 %) et plus faible pour les diplômés de la couronne (3,1 %) et du reste du Québec (3,8 %).

Plus de 80 % des répondants qui travaillaient occupaient un travail à temps plein¹⁰. C'est chez les diplômés de l'île de Montréal que ce taux était le plus faible (79,2 %) et chez ceux de la couronne qu'il était le plus élevé (83,1 %). En moyenne, les diplômés ont cherché un emploi pendant trois semaines, mais cela s'étendait à quatre semaines pour les anciens étudiants de Montréal. Le salaire hebdomadaire moyen des diplômés était de 716 \$/semaine, les diplômés de l'île de Montréal gagnant légèrement plus (724 \$) et ceux de la couronne légèrement moins (705 \$). La semaine de 37,5 heures semble être la norme pour l'ensemble des diplômés qui occupaient un emploi, avec des variations extrêmement faibles entre les trois régions d'études (+ ou - 0,3 h). Finalement, plus de quatre diplômés sur cinq occupaient un emploi lié à leur formation, ce taux étant légèrement supérieur pour les répondants ayant étudié dans le reste du Québec (84,2 %) et légèrement inférieur chez ceux ayant obtenu un diplôme dans la couronne montréalaise (79,4 %).

Chez le tiers des répondants qui poursuivaient leurs études, 86,7 % le faisaient dans un domaine lié à leur formation. Cette proportion était plus faible pour les diplômés de la région montréalaise (84,6 % pour l'île; 85,6 % pour la couronne), et plus élevée pour ceux ayant diplômé à l'extérieur de Montréal (88,2 %).

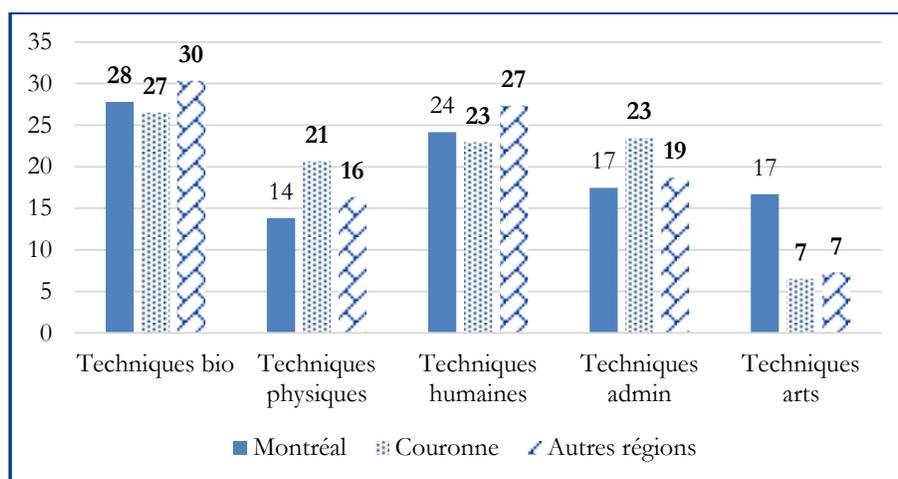
¹⁰ Les caractéristiques de l'emploi, incluant les tests de corrélation avec la région d'études, seront exposées plus en détail à la section suivante. Ils tiendront compte à la fois des emplois à temps plein et à temps partiel pour un portrait plus complet de la situation. Cela explique les légères différences pouvant exister entre les résultats présentés à partir du tableau 1 et ceux issus des tableaux 3 à 6 (en annexe).

2.1.2 Selon le domaine d'étude

Sur l'ensemble des diplômés de l'enseignement technique, 29 % avaient étudié en techniques biologiques, 16,1 % en techniques physiques, 25,8 % en techniques humaines, 18,9 % en techniques administratives et 10,2 % en techniques des arts.

Si on examine la répartition des familles de techniques selon la région d'études, on remarque certaines « spécialisations régionales » (figure 2). Par exemple, les diplômés de techniques physiques sont proportionnellement plus nombreux à avoir étudié dans la couronne de Montréal (21 %) que sur l'île (14 %) ou dans le reste du Québec (16 %). Inversement, les diplômés en techniques des arts comptent pour 17 % des diplômés des collèges de l'île de Montréal, contre 7 % des diplômés de la couronne et du reste du Québec.

Figure 2 – Répartition des diplômés par domaines d'études dans les trois régions (%)

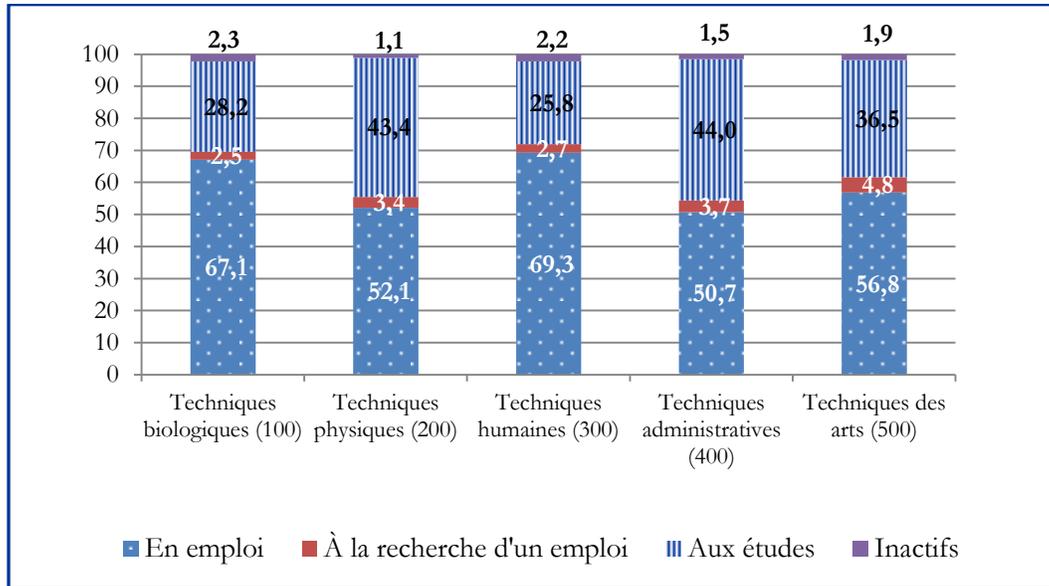


Source : Tableau 2a, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

La famille de programmes et la situation socioéconomique des diplômés sont corrélées (tableau 2a, Annexe). La figure 3 illustre que le taux de diplômés en emploi varie d'une famille de programmes à l'autre. Il est plus faible que la moyenne (61,1 %) pour les diplômés en techniques administratives (50,7 %), en techniques physiques (52,1 %) et artistiques (56,8 %), et plus élevé en techniques biologiques (67,1 %), et humaines (69,3 %). Le tableau 2b (en annexe) reprend ces résultats, mais en les détaillant par région d'études. On remarque que, dans l'ensemble, les tendances régionales sont les mêmes, avec des taux d'emploi parfois légèrement supérieurs, mais des écarts comparables entre familles de programmes. Par exemple, parmi les diplômés des techniques humaines, 74,4 % de ceux de la couronne sont en emploi, contre 69,1 % de ceux de l'île de Montréal, et 68,4 % de ceux du reste du Québec. Seul résultat contraire à la tendance générale : en techniques des arts, la proportion de diplômés du reste du Québec qui occupent un emploi est supérieure à la moyenne (63,4 % c. 56,8 %). Néanmoins, soulignons que pour chaque région d'études, il existe une association significative entre la famille de programmes et la situation socioéconomique des diplômés.

De façon générale, la proportion de diplômés qui sont en recherche d'un emploi varie sensiblement d'un domaine d'études à l'autre (figure 3). Elle est plus faible en techniques biologiques (2,5 %) et en techniques humaines (2,7 %), et plus élevée en techniques physiques (3,4 %), en techniques administratives (3,7 %) et surtout en techniques des arts (4,8 %). Le tableau 2b (en annexe) indique que l'on retrouve les mêmes tendances dans les trois régions, la proportion de chercheurs d'emploi étant plus élevée chez les diplômés de Montréal et plus faible chez ceux de la couronne.

Figure 3 – Situation des diplômés selon le domaine d'études, répartition en %



Source : Tableau 2a, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

Le taux de poursuite d'études (figure 3) est très supérieur dans certaines familles de programmes. Ainsi, 43,4 % des diplômés de techniques physiques et 44 % des diplômés de techniques administratives poursuivent des études au moment de la relance. Ce taux est de 36,5 % chez les diplômés des techniques des arts, mais de seulement de 28,2 % chez les diplômés des techniques biologiques et de 25,8 % chez les diplômés des techniques humaines. Encore une fois, on retrouve de tels écarts selon les régions d'études. Par exemple, le tableau 2b montre que la part de diplômés en techniques physiques qui poursuivent des études est supérieure chez les diplômés de la région montréalaise (île et couronne) que chez ceux des autres régions du Québec (environ 50 % c. 38 %). À l'inverse, une proportion plus importante de diplômés de techniques biologiques du reste du Québec poursuivait des études (31,3 %), comparativement aux diplômés de la couronne (27,6 %) ou de l'île de Montréal (22,4 %). C'est chez les diplômés de Montréal que la part de diplômés en techniques administratives poursuivant des études était la plus faible (39,2 %), et c'est chez les diplômés de la couronne qu'elle était la plus importante (53,1 %). C'est également les diplômés de techniques des arts de la couronne qui sont les plus nombreux aux études (41,6 %), alors que cette proportion est la plus faible chez ceux du reste du Québec (32,3 %).

Le taux d'inactivité moyen au Québec était de 1,9 %. C'est en techniques biologiques qu'il est le plus élevé (2,3 %), suivi par techniques humaines (2,2 %), et c'est en techniques physiques où il est le plus faible (1,1 %), suivi par techniques administratives (1,5 %) et techniques des arts (1,9 %). Sur ce plan (tableau 2b, Annexe), les diplômés de collèges situés hors de Montréal et de sa couronne se distinguent légèrement, avec un taux d'inactivité plus faible en techniques biologiques (1,8 %) et en techniques des arts (1,3 %).

Le taux de chômage varie selon les régions et les domaines d'études (tableau 2a, Annexe). On retrouve la plus forte proportion de diplômés au chômage dans les techniques des arts (7,7 %), les techniques administratives (6,8 %) et les techniques physiques (6,1 %). Il est le plus faible en techniques biologiques (3,6 %) et en techniques humaines (3,7 %). Si l'on examine la répartition selon les régions d'études (tableau 2b, Annexe), on remarque que les taux sont supérieurs chez les diplômés de l'île de Montréal pour toutes les familles de programmes, particulièrement en techniques physiques (10,9 % c. 2,9 % pour la couronne et 5,0 % pour le reste du Québec) et en techniques des arts (11,4 % c. 1,6 % pour la couronne et 4,6 % pour le reste du Québec).

Les caractéristiques de l'emploi à temps plein se distinguent selon les familles de programmes (tableau 2a). C'est en techniques physiques que la proportion de diplômés occupant un emploi à temps plein était la plus importante (95,9 %), suivies par les techniques administratives (89 %). Le taux d'emploi à temps plein en techniques biologiques était de 79,1 % et cette proportion était de 78,7 % en technique des arts. C'est en techniques humaines que ce taux était le plus faible (72,9 %). Ces tendances ne varient pas beaucoup selon l'origine du diplôme (tableau 2b, Annexe).

La durée de la recherche de l'emploi oscille entre trois et quatre semaines selon la famille de programmes (tableau 2a). Seuls les diplômés des techniques des arts semblent avoir prolongé leur recherche un peu plus longtemps (six semaines), et ce phénomène semble se répéter, peu importe la région d'études (tableau 2b).

Selon le tableau 2a, les diplômés en techniques physiques touchent le salaire hebdomadaire moyen (brut) le plus élevé (832 \$), suivi par les diplômés des techniques biologiques (763 \$). Les travailleurs qui ont diplômé en techniques administratives (680 \$) et en techniques humaines (663 \$) se situent au milieu de la fourchette. Les diplômés en techniques des arts ont le salaire le plus faible (585 \$). Cette répartition est similaire dans les trois regroupements régionaux (tableau 2b). À noter que ce sont les diplômés de l'île de Montréal qui touchaient les salaires les plus élevés dans toutes les familles de programmes, à l'exception des techniques physiques, où les diplômés du reste du Québec affichaient des gains hebdomadaires légèrement supérieurs.

Le nombre moyen d'heures travaillées se situait entre 36,2 h (techniques humaines) et 40,5 h (techniques physiques) (tableau 2a). Les diplômés des techniques physiques du reste du Québec (tableau 2b) se distinguaient des autres en travaillant le plus grand nombre d'heures hebdomadaires (41,2 h). Cela pourrait d'ailleurs expliquer leur salaire hebdomadaire plus élevé (voir ci-dessus).

Le tableau 2a permet de constater que le pourcentage de diplômés occupant un emploi lié à leur formation était plus élevé chez les diplômés des techniques biologiques (91,2 %) et des techniques physiques (84,9 %), et plus faible chez les diplômés des techniques des arts (66,1 %). Cette ten-

dance semblait générale (tableau 2b), sauf chez les finissants de l'île de Montréal, parmi lesquels ce sont les diplômés des techniques biologiques (91,8 %) et des techniques humaines (81,1 %) qui étaient proportionnellement les plus nombreux à occuper un emploi lié à leur formation.

Pour l'ensemble du Québec (tableau 2a), parmi les diplômés qui poursuivaient leurs études, les taux de poursuite d'études liées à la formation étaient plus élevés chez les finissants de techniques physiques (90,2 %) et de techniques biologiques (89,1 %). Les diplômés en techniques administratives (87,1 %) et en techniques humaines (86,4 %) se situaient dans une position intermédiaire. Seuls les diplômés des techniques artistiques se distinguaient avec un taux de poursuite d'études liées à la formation significativement plus faible (74,9 %). En examinant la situation par région d'études (tableau 2b), on remarque que les diplômés montréalais en techniques administratives étaient proportionnellement moins nombreux à être inscrits dans un programme lié à leur formation précédente (80,1 % c. 87 % pour la couronne, et 90,5 % pour le reste du Québec). À l'inverse, ce sont les finissants de la métropole montréalaise qui étaient proportionnellement plus nombreux à suivre une formation liée à leur diplôme en techniques physiques (91,6 % c. 89,4 % couronne, et 89,7 % pour le reste du Québec).

En bref...

- Près des deux tiers des diplômés occupaient un emploi moins d'un an après l'obtention de leur diplôme, et le tiers poursuivait des études. Le taux d'inactivité est faible, et celui de recherche d'emploi aussi.
- La situation socioéconomique des diplômés différait significativement entre les trois régions d'études. Ceux de Montréal se distinguaient par leurs taux d'inactivité et de recherche d'emploi légèrement supérieurs à ceux des deux autres régions.
- Les diplômés de Montréal qui occupaient un emploi étaient proportionnellement moins nombreux à travailler à temps plein, avaient dû chercher un peu plus longtemps leur premier emploi, mais touchaient un salaire légèrement supérieur aux diplômés des autres régions d'études.
- La proportion de diplômés en techniques physiques et administratives est proportionnellement supérieure dans la couronne montréalaise. L'île de Montréal concentre un plus grand pourcentage de diplômés en techniques des arts.
- Les taux d'emploi étaient plus élevés en techniques biologiques et humaines, deux domaines d'études liés aux services de santé et en services sociaux.
- La recherche d'emploi était un peu plus importante (quoique faible) en techniques physiques, administratives et artistiques. Elle était plus importante à Montréal pour les diplômés de toutes les familles de programmes.
- Les diplômés en arts de la région montréalaise avaient une durée de recherche d'emploi plus longue, un taux de chômage plus élevé et un taux d'emploi moins élevé que les diplômés du reste du Québec.
- La poursuite d'études était plus importante chez les diplômés des techniques physiques et administratives, mais il existait des variations selon la région d'études.

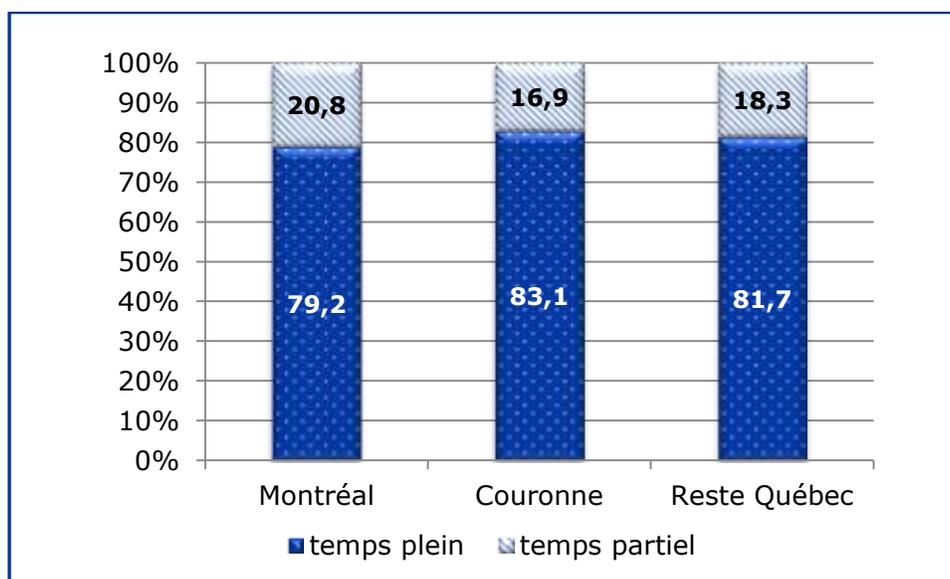
- Les diplômés dans des domaines scientifiques étaient proportionnellement plus nombreux à travailler et à poursuivre des études liées à leur formation.
- Chez les diplômés de Montréal, les travailleurs qui occupaient un poste lié à leur formation étaient proportionnellement plus nombreux à être formés en techniques biologiques et humaines. En ce qui concerne la poursuite des études, ce sont les diplômés en techniques administratives qui étaient proportionnellement plus nombreux dans cette situation. Dans tous les cas, les diplômés en arts étaient proportionnellement moins nombreux à s'inscrire dans une formation liée au diplôme obtenu.

2.2 Quels emplois ?

2.2.1 Situation générale

Sur l'ensemble des diplômés en emploi¹¹ (figure 4), 81,1 % occupaient un emploi à temps plein et 18,9 %, un emploi à temps partiel. C'était le cas de 79,2 % des diplômés de Montréal, de 83,1 % des diplômés de la couronne et de 81,7 % des diplômés du reste du Québec. On perçoit donc une légère différence dans la couronne de Montréal, où le pourcentage de diplômés travaillant à temps plein est un peu plus important.

Figure 4 – Type d'emploi selon la région d'études, répartition en %



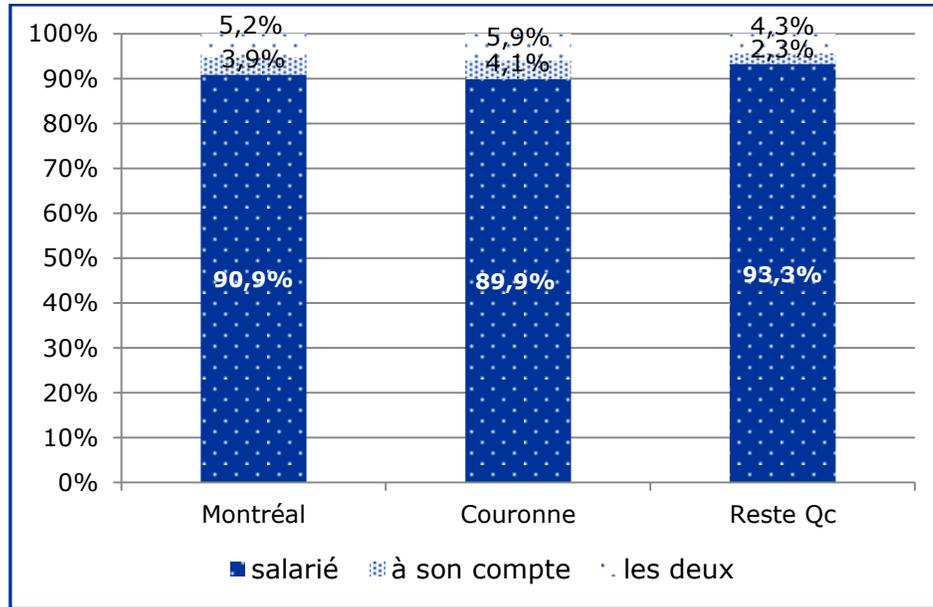
Source : Tableau 3, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

La vaste majorité des diplômés en emploi étaient salariés (92,2 %), alors que 3 % travaillaient à leur compte et que 4,8 % combinaient les deux statuts. Les différences entre les régions d'études sont

¹¹ Cette proportion inclut les diplômés travaillant à temps plein et à temps partiel.

peu marquées (figure 5), si ce n'est une proportion moindre de travailleurs autonomes diplômés des collèges du reste du Québec.

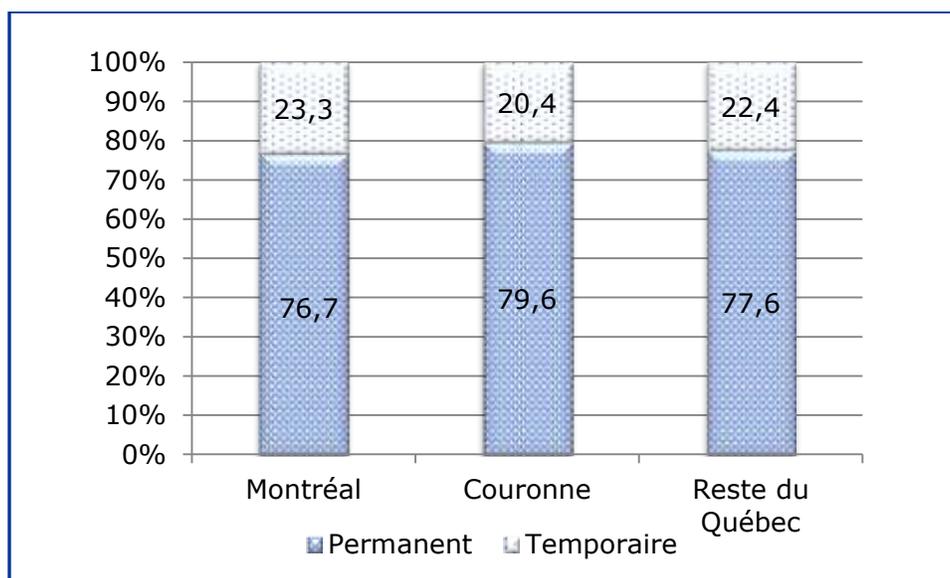
Figure 5 – Travail salarié selon la région d'études, répartition en %



Source : Tableau 4, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

Chez l'ensemble des diplômés qui avaient un emploi salarié (temps plein ou temps partiel), 77,5 % occupaient un emploi permanent et 22,5 %, un emploi temporaire. Ces proportions varient peu selon la région d'études (figure 6). Cependant, les diplômés de la couronne étaient légèrement plus nombreux à avoir un emploi permanent que les diplômés des deux autres régions.

Figure 6 – Permanence de l'emploi selon la région d'études, répartition en %



Source : Tableau 5, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

2.2.2 Par domaine d'études

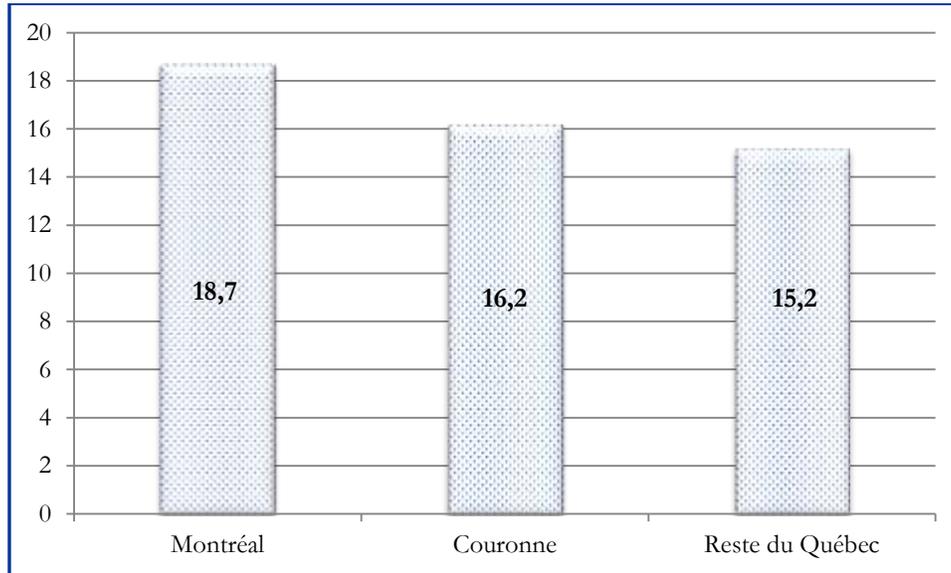
Nous avons déjà évoqué plus haut les principales caractéristiques de l'emploi à temps plein selon la famille de programmes et la région d'études des diplômés (section 2.1.2). Voici quelques informations complémentaires (tableau 6, Annexe).

Dans l'ensemble du Québec, la proportion de diplômés travaillant à leur compte reste relativement faible chez les diplômés de toutes les familles de programmes (entre 1,4 et 3,1 %), hormis les techniques artistiques, où l'on retrouve 10 % des diplômés ne travaillant pas comme salariés. Cette tendance est perceptible chez les diplômés des trois regroupements régionaux, mais elle est particulièrement forte chez les diplômés de la couronne de Montréal, où les diplômés en techniques des arts comportent 20,8 % de travailleurs autonomes chez ceux travaillant à temps plein (comparativement à 7,8 % à Montréal et 10,4 % pour le reste du Québec). Les techniques physiques regroupent la part de finissants occupant un emploi permanent la plus importante (88,6 %). À l'inverse, c'est dans les techniques humaines où l'on retrouve la plus faible proportion de diplômés occupant ce type d'emploi (71,6 %). Les diplômés des techniques biologiques ou artistiques (83 %), et ceux des techniques administratives (80,5 %) se situaient entre ces deux extrêmes. On ne remarque pas de différences entre les regroupements régionaux.

2.2.3 Lien formation/emploi

Sur l'ensemble des diplômés en emploi, 83,6 % avaient un emploi lié à leur formation et 16,4 % occupaient un emploi non lié. De façon générale, les trois régions avaient des résultats similaires, mais ce sont tout de même les diplômés de Montréal qui étaient proportionnellement les plus nombreux à occuper un emploi non lié (18,7 %).

Figure 7 – Proportion de diplômés occupant un emploi non lié à leur formation selon la région d'études (%)



Source : Tableau 9, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

Peut-être les diplômés de l'île de Montréal sont-ils plus enclins à faire des concessions (comme garder un emploi qui n'est pas lié à leur formation) afin de rester dans la métropole (Gauthier et coll., 2006)? Il est également possible qu'un marché de l'emploi plus compétitif rende l'insertion professionnelle dans un secteur d'activités spécifique plus ardue. Une autre possibilité tient dans le fait que des personnes travaillent dans un domaine loin de leur formation initiale parce que leurs revenus sont insuffisants. Pensons aux diplômés en arts dont les revenus dépendent du marché de l'art ou de l'artisanat. Ces personnes occuperaient un emploi de subsistance.

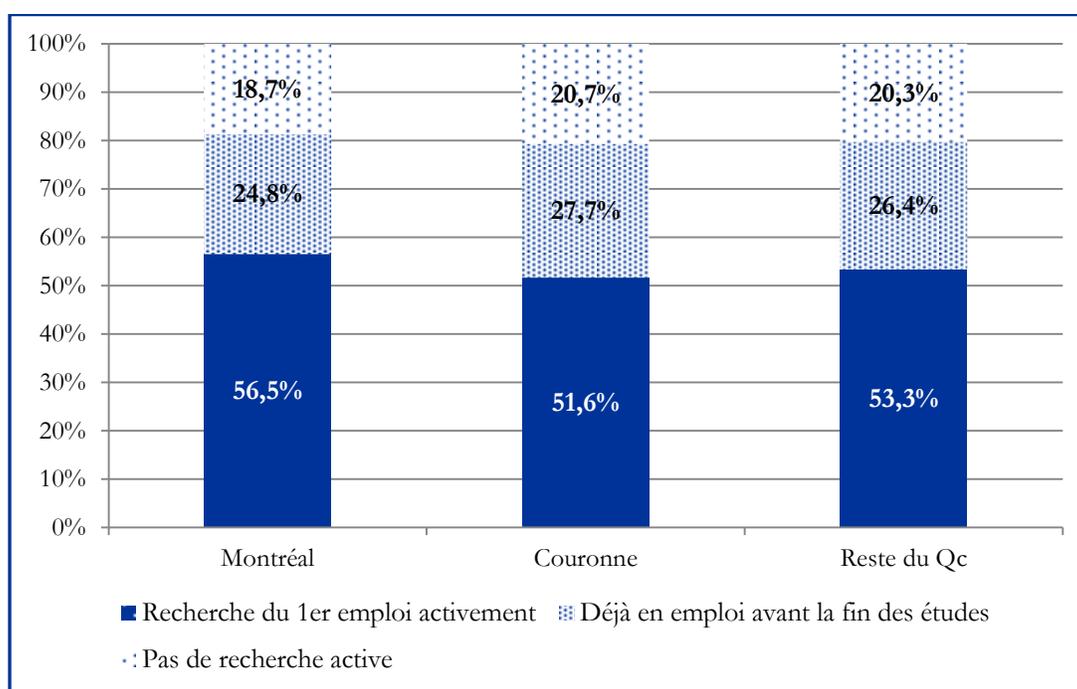
En bref...

- Les diplômés de la couronne se distinguaient des autres en étant proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi à temps plein, permanent ou encore à avoir le statut de travailleur à leur compte.
- Les diplômés de l'île de Montréal étaient proportionnellement moins nombreux à travailler à temps plein et à occuper un emploi permanent.
- Les diplômés qui travaillaient à leur compte étaient surtout formés en techniques artistiques, et plus particulièrement dans les collèges de la couronne de Montréal.
- Les diplômés qui occupaient un emploi permanent étaient proportionnellement plus nombreux à être formés en techniques physiques et moins nombreux à avoir obtenu un diplôme en techniques humaines.
- Pour chacune des trois régions d'études, plus de huit diplômés sur dix occupaient un emploi lié à leur formation.

2.3 Mode d'accès à l'emploi

Selon le tableau 7 (en annexe), à peine plus de la moitié (54 %) des diplômés de l'enseignement technique ont dû faire une recherche active pour trouver leur premier emploi, alors que le quart travaillait déjà à la fin de leurs études et que le cinquième n'avait tout simplement pas eu à chercher d'emploi. La figure 8 montre que les tendances sont similaires selon les régions d'études, mais on constate que les diplômés de Montréal ont été légèrement plus nombreux à chercher activement leur premier emploi (56,5 %), comparativement aux diplômés des établissements collégiaux des autres régions d'études (51,1 % et 53,5 %).

Figure 8 – Recherche active du premier emploi selon la région d'études, répartition en %

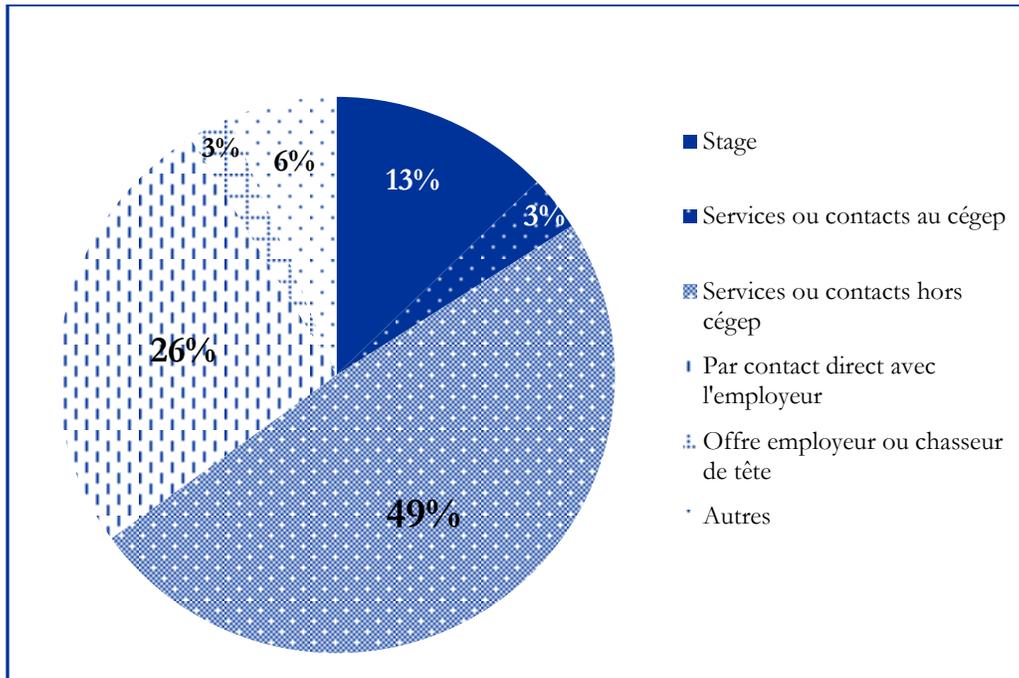


Source : Tableau 7, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

La moitié des diplômés qui ont fait une recherche active pour trouver leur premier emploi d'importance ont bénéficié des services de placement du collège ou de contacts extérieurs, principalement la consultation de sites d'offres d'emplois (28,3 %) et les contacts dans le réseau d'amis, la famille et les collègues (13,1 %)¹². Le quart a réussi à obtenir cet emploi grâce à des démarches directes auprès de leur employeur (26,2 %). Une proportion moindre a trouvé son emploi à la suite d'un stage (12,8 %). Les autres stratégies ne correspondent qu'à un faible pourcentage des diplômés (figure 9).

¹² Ces données détaillées ne sont pas présentées dans l'étude.

Figure 9 – Stratégies de recherche du premier emploi d'importance, répartition en %



Source : Tableau 8, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

Le tableau 8 (en annexe) montre que les stratégies les plus utilisées (services et contacts externes, démarches directes auprès de l'employeur) sont les mêmes chez les diplômés des trois régions d'études. De légères différences existent néanmoins. Les diplômés du reste du Québec avaient moins eu recours aux services et aux contacts externes (46,7 %) pour trouver leur emploi que les finissants de Montréal (51 %) ou de la couronne (53,5 %). Les diplômés montréalais étaient proportionnellement moins nombreux (24,4 %) à avoir déniché leur emploi en contactant directement l'employeur (26,7 % dans la couronne et 27,1 % dans le reste du Québec). Le stage était une stratégie moins fréquente chez les diplômés de la couronne (7,6 %) comparativement à ceux de Montréal (12,6 %) ou du reste du Québec (14 %).

En bref...

- Les diplômés de Montréal étaient proportionnellement plus nombreux à avoir dû chercher activement avant de trouver leur premier emploi d'importance.
- À l'instar de l'ensemble des diplômés, les stratégies déployées par les finissants de Montréal consistaient principalement à mobiliser des contacts et ressources extérieures au collège, et à solliciter directement l'employeur. Cela dit, ils étaient proportionnellement moins nombreux à user de cette dernière technique que les diplômés des autres régions.

2.4 Lieu de l'emploi

2.4.1 Situation générale

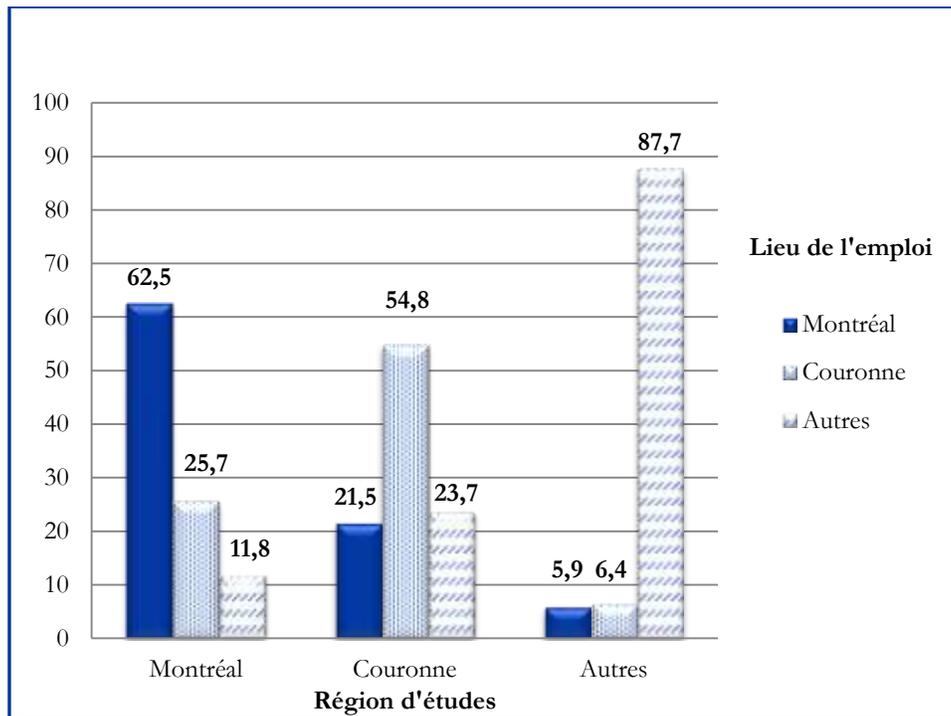
Parmi tous les diplômés de 2013, ceux des collèges montréalais étaient plus nombreux que les diplômés travaillant sur l'île de Montréal en 2014. À l'inverse, le nombre de diplômés des collèges de la couronne de Montréal en 2013 était inférieur au nombre de diplômés travaillant dans cette région en 2014. Finalement, le nombre de diplômés des établissements du reste du Québec était sensiblement équivalent au nombre de diplômés travaillant dans le reste du Québec.

En proportion, cela se traduit de la façon suivante : sur l'ensemble du Québec, 31,2 % des répondants qui occupaient un emploi avaient obtenu leur diplôme technique dans un établissement collégial montréalais, 12,2 % dans un établissement de la couronne de Montréal et 56,6 % dans un collège en dehors de la région de Montréal. Sur l'ensemble du Québec, 25,5 % des diplômés de l'enseignement collégial technique qui occupaient un emploi travaillaient à Montréal; 18,3 % travaillaient dans la couronne de Montréal et 56,2 % travaillaient à l'extérieur de la grande région de Montréal.

Où travaillent les diplômés de chacune des trois régions d'études?

L'association entre le lieu d'études et le lieu de travail est forte et significative, tout en étant différente d'une région à l'autre (tableau 10, Annexe). La figure 10 montre que sur l'ensemble des diplômés de Montréal qui occupaient un emploi lors de la Relance, 88 % travaillaient dans la région montréalaise (62,5 % sur l'île et 25,7 % dans la couronne). En ce qui concerne les diplômés de la couronne, la situation était similaire avec une intensité moindre puisque 76 % d'entre eux travaillaient dans le grand Montréal (21,5 % sur l'île et 54,8 % dans la couronne). La situation était très caractérisée chez les diplômés des autres régions, 88 % d'entre eux travaillant dans une région extérieure à Montréal. Ce dernier résultat n'est pas particulièrement étonnant dans la mesure où ces diplômés peuvent avoir étudié dans une région et travailler ensuite dans une autre, n'importe où sur le territoire québécois, ce qui couvre une très large superficie. Ce qui peut étonner davantage, c'est que seulement 12 % d'entre eux aient trouvé un emploi dans la grande région montréalaise. Celle-ci n'aurait donc pas une grande capacité d'attraction auprès des diplômés venant de différentes régions du territoire québécois. Ainsi, même si les analyses demanderaient à être affinées, on peut poser l'hypothèse que les diplômés de l'enseignement collégial technique ne sont pas particulièrement mobiles au moment de l'insertion professionnelle (Statistique Canada, 2009).

Figure 10 – Le lieu de l'emploi selon la région d'études, répartition en %



Source : Tableau 10 Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

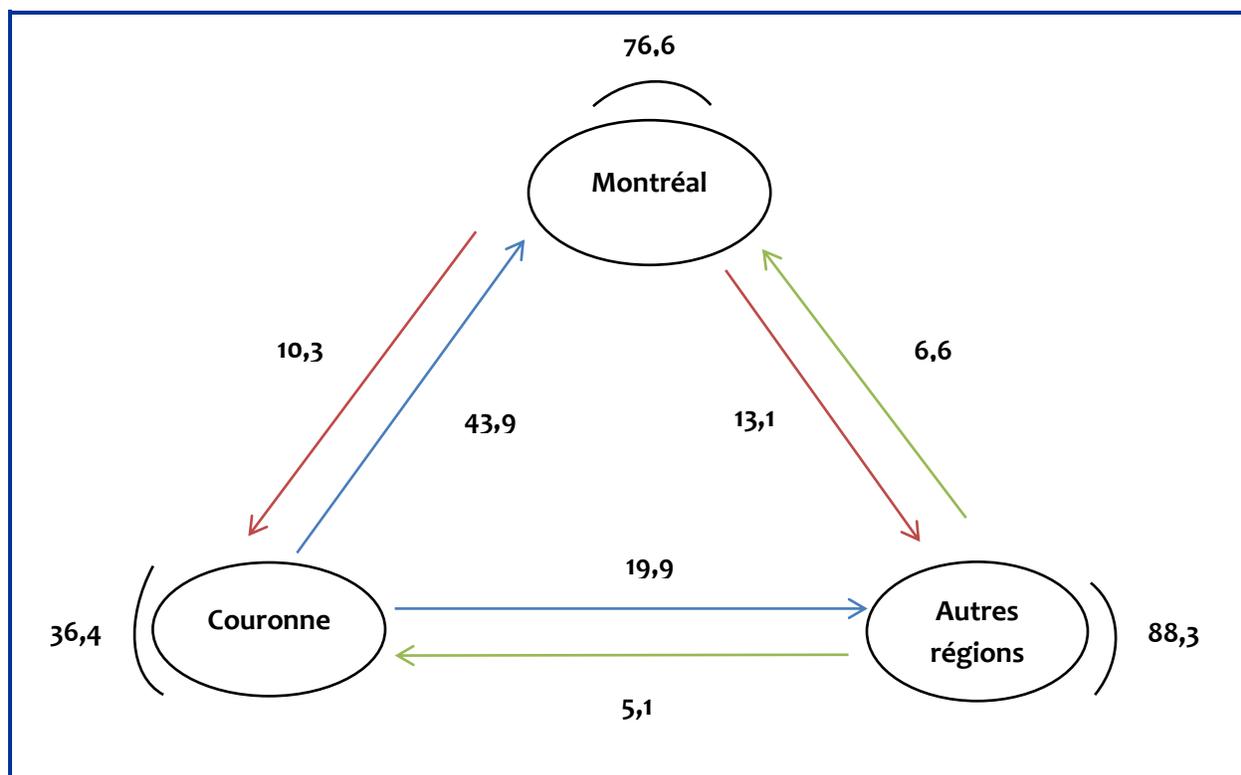
Ces résultats mettent en lumière la porosité de la « frontière » entre les régions d'emploi pour les diplômés de l'île de Montréal et de la couronne. Selon la figure 10, le quart des diplômés d'établissements collégiaux montréalais travaillaient dans la couronne de Montréal, alors qu'un peu plus du cinquième des diplômés collégiaux de la couronne travaillaient sur l'île de Montréal. En fait, il est tout à fait possible que ces « diplômés » soient des « navetteurs » au sens d'Apparicio et coll. (2014), soit des résidents de la banlieue montréalaise qui ont effectué ou qui effectuent la navette vers Montréal soit pour étudier, soit pour y travailler. Une autre hypothèse peut également être formulée : avec la désindustrialisation de Montréal et les changements dans la structure du travail de la métropole, certains emplois techniques sont de moins en moins nombreux sur l'île.

Où ont étudié les diplômés travaillant dans chacune des trois régions d'études?

Par ailleurs, on peut également inverser la question et s'interroger sur le lieu d'obtention du diplôme des travailleurs des trois régions (figure 11). Hormis pour la couronne de Montréal, nous constatons un recrutement de la main-d'œuvre puisant largement dans le bassin régional de diplômés. Ainsi, 76,6 % des répondants travaillant sur l'île de Montréal avaient obtenu leur diplôme d'un établissement collégial montréalais, 10,3 % étaient diplômés d'un collège de la couronne de Montréal et 13,1 % avaient étudié dans un collège en dehors de la région montréalaise. Un peu moins de la moitié des diplômés (43,9 %) travaillant dans la couronne avaient étudié dans un collège de Montréal, un peu plus du tiers (36,4 %) dans un collège de la couronne et un cinquième (19,8 %) dans un établissement externe à la région montréalaise. Finalement, les répondants qui travaillaient à l'extérieur de

Montréal et de sa couronne avaient obtenu leur diplôme à Montréal dans une proportion de 6,6 %, alors que 5,1 % avaient diplômé d'un établissement de la couronne et que 88,3 % avaient diplômé d'un collège en dehors de la région montréalaise.

Figure 11 – La région d'études selon le lieu de l'emploi, rétention et flux en %



Source : Tableau 10, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

Il se dégage de ces résultats une correspondance relativement forte entre la région d'études et le lieu de travail pour les diplômés de l'île de Montréal (76,6 % diplômés d'un établissement montréalais) et pour ceux des autres régions du Québec (88,3 % diplômés d'un collège extérieur à la région montréalaise). Montréal semble à même de retenir la grande majorité de ses diplômés. Notons par ailleurs que si l'on prend comme base les travailleurs diplômés de Montréal, la proportion de ceux ayant étudié à l'extérieur de la région métropolitaine au sens large (13,1 %) est légèrement supérieure à ceux ayant diplômé d'un collège de la couronne de Montréal (10,3 %)¹³. Il reste que la capacité d'attraction de Montréal n'est pas aussi importante que l'on aurait pu le penser, du moins en ce qui a trait aux diplômés de l'enseignement technique.

Finalement, les gens qui travaillent dans la couronne sont proportionnellement les moins nombreux à avoir étudié dans leur région d'emploi. Près de la moitié ont étudié à Montréal, ce qui concorde avec l'hypothèse de jeunes qui, résidant dans la couronne, auraient choisi d'aller étudier à

¹³ Cela dit, il s'agit peut-être simplement d'un effet lié aux effectifs. Le nombre de diplômés des autres régions du Québec dépasse largement celui de la couronne de Montréal, beaucoup plus faible.

Montréal et, une fois diplômés, auraient trouvé du travail dans leur région de résidence. Il faut aussi souligner qu'une proportion non négligeable de diplômés venant de l'extérieur de la grande région montréalaise (19,8 %) travaillait dans cette région. Le pouvoir d'attraction de la couronne semble donc supérieur à celui de l'île.

2.4.2 Par région et domaines d'études

Diplômés de l'île de Montréal

L'examen du lieu de travail des diplômés de l'île de Montréal en fonction de la famille de programmes (tableau 1) montre que la répartition entre les trois régions d'emploi est sensiblement la même d'un domaine à l'autre, et que les différences « confirment » les chiffres exposés ci-dessus. Ainsi remarque-t-on une légère surreprésentation des diplômés en techniques biologiques et en techniques des arts en emploi sur l'île, et une sous-représentation des diplômés en techniques physiques en emploi dans la métropole au profit du marché de l'emploi de la couronne.

**Tableau 1 – Diplômés de Montréal,
répartition (%) par lieu de travail et domaine d'études**

Lieu de travail	Famille de programmes					Ensemble du Québec
	Techniques biologiques	Techniques physiques	Techniques humaines	Techniques administratives	Techniques des arts	
Montréal	66,5	49,4	59,2	64,4	67,8	62,5
Couronne	20	35,7	31,1	23,7	22,8	25,7
Reste du Québec	13,5	14,9	9,7	12	9,4	11,8
Total	100	100	100	100,1	100	100

Source : Tableau 11a, Enquête Relance au collégial, enseignement technique

Le tableau 2 montre que les diplômés des techniques physiques sont proportionnellement moins nombreux à travailler à Montréal, et ceux des techniques des arts, proportionnellement plus nombreux. Les diplômés qui travaillaient dans la couronne étaient proportionnellement moins nombreux à être issus des techniques biologiques, et plus nombreux à avoir diplômé en techniques physiques ou humaines. Les diplômés qui occupaient un emploi dans le reste du Québec étaient proportionnellement plus nombreux à être issus des techniques biologiques ou physiques, et moins nombreux à avoir obtenu un diplôme en techniques humaines ou en techniques des arts.

Sachant que la production artistique québécoise tend à se concentrer sur l'île de Montréal, il semble tout à fait logique que les diplômés de ce secteur d'emploi soient plus concentrés dans la région montréalaise, et moins présents dans les autres régions du Québec. Finalement, le fait qu'au

plan démographique, la couronne soit en expansion (Apparicio et coll., 2014; St-Amour, 2015) engendre également une demande croissante en termes de services (éducation, services sociaux, sécurité, etc.), ce qui pourrait expliquer une plus grande présence des diplômés des techniques humaines dans cette région.

Tableau 2 – Diplômés de Montréal, répartition (%) par région et domaine d'études

	Région de l'emploi			Ensemble du Québec
	Montréal	Couronne	Reste du Qc	
Techniques biologiques	34,9	25,5	37,6	32,8
Techniques physiques	8,0	14,1	12,8	10,1
Techniques humaines	27,2	34,8	23,8	28,8
Techniques administratives	15,7	14,1	15,5	15,3
Techniques des arts	14,1	11,6	10,3	13,0
Total	99,9	100,1	100,0	100,0

Source : Tableau 11a, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

Diplômés de la couronne de Montréal

Le tableau 3 montre que les diplômés de sciences humaines étaient proportionnellement moins nombreux à avoir un emploi à Montréal et plus nombreux à travailler dans une autre région du Québec.

Tableau 3 – Diplômés de la couronne, répartition (%) par région et domaine d'études

	Région de l'emploi			Ensemble du Québec
	Montréal	Couronne	Reste du Qc	
Techniques biologiques	37,9	31,3	28,6	32,1
Techniques physiques	16,5	19,1	14,5	17,5
Techniques humaines	17,0	28,4	42,3	29,3
Techniques administratives	19,4	16,8	11,0	16,0
Techniques des arts	9,2	4,4	3,5	5,2
Total	100,0	100,0	99,9	100,1

Source : Tableau 11b, Enquête Relance au collégial, enseignement technique

La distribution des diplômés de la couronne selon les régions est différente selon les familles de techniques. L'écart le plus important se retrouve en techniques humaines, les diplômés sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans l'ensemble du Québec qu'à Montréal ou dans la couronne. En ce sens, on peut penser que les cégeps de la couronne sont une source d'alimentation en main-d'œuvre pour les régions limitrophes du Québec. Par contre, les diplômés en techniques biologiques et en techniques des arts seraient davantage attirés par Montréal, et moins par un emploi dans la couronne ou ailleurs en province. Cela va dans le sens des hypothèses explicatives formulées précédemment concernant le marché de l'emploi montréalais dans ces domaines. Les diplômés en techniques administratives travaillaient également plus sur l'île de Montréal, tout en étant présents dans la couronne. Il faut rappeler que les programmes d'informatique sont intégrés à la famille des techniques administratives. Or, Montréal regroupe un fort pourcentage des emplois dans les technologies de l'information et des communications. Finalement, les diplômés en techniques physiques étaient légèrement plus nombreux à travailler dans la couronne.

Le tableau 4 présente la répartition inverse des diplômés, en décrivant la répartition des diplômés par familles techniques selon le lieu de travail. Les chiffres présentés ci-dessus sont confirmés, et certains d'entre eux ressortent particulièrement clairement, notamment le pouvoir d'attraction de Montréal pour les diplômés du secteur des arts.

Tableau 4 – Diplômés de la couronne, répartition (%) par lieu de travail et domaine d'études

Lieu de travail	Famille de programmes					Ensemble du Québec
	Techniques biologiques	Techniques physiques	Techniques humaines	Techniques administratives	Techniques des arts	
Montréal	25,4	20,4	12,5	26,1	38	21,5
Couronne	53,4	59,9	53,2	57,5	46	54,8
Reste du Québec	21,2	19,8	34,3	16,3	16	23,7
Total	100	100,1	100	99,9	100	100

Source : Tableau 11b, Enquête Relance au collégial, enseignement technique

Diplômés du reste du Québec

Des diplômés du reste du Québec qui travaillaient sur l'île de Montréal (tableau 5), une proportion moindre était issue des techniques humaines alors qu'une plus grande proportion avait obtenu un diplôme en techniques des arts et en techniques biologiques. Parmi ceux travaillant dans la couronne de Montréal, une proportion légèrement supérieure était diplômée des techniques physiques et des techniques humaines, alors qu'une proportion moindre avait un diplôme en techniques

administratives. Il n'y avait pas de différences fortes entre les familles techniques pour les emplois en dehors de la grande région montréalaise.

Tableau 5 – Diplômés du reste du Québec, répartition (%) par région et domaine d'études

	Région de l'emploi			Ensemble du Québec
	Montréal	Couronne	Reste du Qc	
Techniques biologiques	34,6	32,3	32,4	32,5
Techniques physiques	14,1	17,2	15,1	15,2
Techniques humaines	20,2	33,0	30,4	30,0
Techniques administratives	11,4	10,2	16,2	15,5
Techniques des arts	19,8	7,4	5,9	6,8
Total	100,1	100,1	100,0	100,0

Source : Tableau 11c, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

Le tableau 6 confirme que le pouvoir d'attraction de Montréal se fait aussi sentir auprès des diplômés en techniques des arts des collèges situés dans les autres régions du Québec. En effet, ces diplômés sont proportionnellement plus nombreux que la moyenne (17 % contre 6 %) à travailler à Montréal, et moins nombreux à travailler à dans les autres régions du Québec (76,1 contre en moyenne 87,7 %). La situation dans les autres techniques ne se distingue pas de la moyenne générale.

Tableau 6 – Diplômés du reste du Québec, répartition (%) par lieu de travail et domaine d'études

Lieu de travail	Famille de programmes					Ensemble du Québec
	Techniques biologiques	Techniques physiques	Techniques humaines	Techniques administratives	Techniques des arts	
Montréal	6,3	5,5	4	4,3	17	5,9
Couronne	6,3	7,2	7	4,2	6,9	6,4
Reste du Québec	87,4	87,3	89	91,5	76,1	87,7
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Tableau 11c, Enquête Relance au collégial 2014, enseignement technique

En bref...

- Il existe une forte association entre la région d'études et le lieu de travail, ce qui va dans le sens d'une faible mobilité des diplômés.
- Montréal attirait peu les diplômés de l'enseignement technique ayant étudié à l'extérieur de la région montréalaise. Le pouvoir d'attraction de la couronne montréalaise semblait plus important.
- Le pouvoir d'attraction ou de rétention des diplômés variait dans les différentes régions selon les familles de programmes :
 - Montréal retenait ses diplômés en techniques biologiques et attirait ceux de la couronne; la métropole retenait également et attirait les diplômés des autres régions en techniques des arts.
 - La couronne retenait ses diplômés en techniques physiques et attirait ceux de Montréal et du reste du Québec.
 - La rétention et l'attraction des diplômés en techniques humaines se jouaient entre la couronne et le reste du Québec.
 - Aucune tendance ne se dégagait quant au lieu de travail privilégié par les diplômés en techniques administratives.

3. Conclusion

3.1 L'insertion professionnelle

Il n'existe pas de différences majeures entre les caractéristiques d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement technique issus de collèges de l'île de Montréal et celles des autres diplômés. Dix mois après l'obtention de leur diplôme, ils se retrouvent sensiblement dans la même situation. Dans l'ensemble, les écarts sont faibles ou très faibles. Cela dit, dans la majorité des cas, ces différences demeurent statistiquement significatives.

En ce qui a trait à l'emploi, les diplômés des collèges montréalais sont légèrement plus nombreux en recherche d'emploi ou à être inactifs. Ils se distinguent aussi quant aux caractéristiques de leur emploi. Parmi ces diplômés, le travail à temps partiel est légèrement plus répandu, tout comme le fait d'occuper un emploi temporaire ou qui n'a pas de lien avec leur formation (toutes des différences significatives). Il est possible que les deux dernières différences découlent de la première, les personnes travaillant à temps partiel ayant moins souvent le statut d'employé permanent ou la possibilité d'exercer un travail lié à leur formation. Le marché de l'emploi à Montréal, plus concurrentiel pourrait aussi expliquer ces différences. Il se peut également que cela ait trait aux emplois disponibles dans les différents secteurs d'activités (voir ci-dessous).

L'examen de la situation selon le domaine d'études souligne des différences significatives entre les familles de programmes quant à la situation socioéconomique des diplômés et les caractéristiques de l'emploi, et ces différences demeurent pour chaque regroupement régional. Les diplômés en techniques humaines et biologiques avaient des taux d'emploi plus élevés et des taux de recherche d'emploi plus faibles que ceux des techniques physiques, administratives et artistiques. Il y avait davantage de diplômés travailleurs autonomes issus de techniques des arts, et ce phénomène était particulièrement marqué chez les diplômés de la couronne de Montréal. C'est en techniques physiques que l'on retrouve la plus forte proportion de diplômés travaillant à temps plein et occupant un emploi permanent.

3.2 La poursuite des études

Dans l'ensemble, les diplômés de l'enseignement technique diplômés en 2013 poursuivaient des études en proportion relativement élevée. En effet, ils étaient 33,9 % à poursuivre des études au moment de l'enquête comparativement à 30,8 % selon les indicateurs de l'éducation 2013 (MELS, 2014, p. 63, tableau 2.8). Trois éléments peuvent aider à comprendre cet écart. Premièrement, il se peut que des diplômés de l'enquête aient travaillé quelques mois pour ensuite poursuivre des études, leur statut principal au moment de l'enquête. Deuxièmement, soulignons que la statistique des indicateurs du Québec ne porte que sur les étudiants de 24 ans ou moins poursuivant des études à l'université, alors que celle de Relance tient compte de tous les étudiants, peu importe leur âge ou leur niveau d'études.

Troisièmement, certaines familles de programmes, comme les techniques physiques ou administratives, ont des taux de passage aux études plus élevés que la moyenne (et des taux d'emploi plus faibles que la moyenne). Il est possible qu'un marché de l'emploi peu favorable dans ces domaines favorise la poursuite d'études. Mais il se peut également que celle-ci découle de possibilités structurelles propres au système éducatif. Dans le cas des techniques physiques, qui regroupent tous les programmes de techniques en génie, l'élément structurel est particulièrement probant : les étudiants peuvent poursuivre leur formation à l'École supérieure de technologie, conçue spécialement pour les techniciens, voire dans des écoles, facultés ou départements de sciences appliquées plus traditionnels. En ce qui concerne les diplômés des techniques administratives, les programmes en sciences d'administration à l'université sont très répandus, et certains établissements universitaires offrent aussi des passerelles DEC-BAC.

Finalement, soulignons que la poursuite des études était un peu plus répandue chez les diplômés de la couronne que de l'île de Montréal ou du reste du Québec, ce qui pourrait s'expliquer par une plus grande proportion de diplômés en techniques physiques et en techniques administratives au sein des établissements de cette région d'études (figure 2 ci-dessus).

3.3 La correspondance entre le lieu de formation et le lieu d'emploi

La région d'études était la région d'emploi de la majorité des diplômés. Cela dit, les diplômés de la couronne de Montréal sont les plus mobiles, avec des lieux d'emploi relativement diversifiés : un peu plus de la moitié travaille dans leur région d'études, mais 21,5 % travaillent à Montréal et 23,7 % dans une autre région. On peut donc supposer que cela repose sur 1) le bassin de recrutement des collèges de la couronne (des résidents de la couronne ou des régions limitrophes) et 2) l'offre de programmes techniques qui visent notamment à répondre à des besoins du marché régional.

De même, les diplômés en emploi dans une région avaient généralement obtenu leur diplôme dans un collège local. C'était le cas des diplômés en emploi sur l'île de Montréal et dans le reste du Québec, mais moins en ce qui concerne ceux en emploi dans la couronne de Montréal, dont un peu moins de la moitié était diplômé de l'île de Montréal (43,9 %) et près de 20 % avaient obtenu leur diplôme dans une autre région. Le caractère limitrophe de cette zone géographique (peu éloignée de Montréal, mais simultanément proche de certains « centres urbains régionaux ») peut expliquer cette plus grande hétérogénéité quant à la région d'études des travailleurs de cette région.

Si l'on revient maintenant sur l'articulation lieu d'étude/lieu de travail en fonction des familles de programmes des diplômés, signalons que certaines « spécialisations régionales » semblent s'y révéler. Par exemple, les diplômés en techniques physiques d'établissements collégiaux de l'île de Montréal et de la couronne étaient proportionnellement plus nombreux à travailler dans la couronne qu'ailleurs. On y formerait plus de diplômés et on en emploierait aussi davantage. Ces diplômés ayant des taux d'emploi à temps plein et permanent plus élevés, cela pourrait rendre compte (au moins en partie) de l'avantage des diplômés de la couronne quant à ces deux caractéristiques de l'emploi.

On remarque une tendance similaire, mais inversée, chez les diplômés des techniques biologiques de collèges montréalais et de la couronne, qui étaient proportionnellement plus nombreux à travailler sur l'île et moins nombreux à occuper un emploi dans la couronne. Des diplômés de Mon-

tréal travaillaient aussi dans le reste du Québec. Cette famille de programmes regroupant beaucoup de techniques dans le secteur de la santé, on peut penser que la concentration de la recherche biomédicale et pharmaceutique dans la région métropolitaine explique en partie cette tendance. Comme le territoire du « reste du Québec » est très vaste, il est plus difficile de cerner les autres pôles d'attraction potentiels, mais il est certain que la région de la Capitale nationale en constitue le second en importance (Polèse, 2012).

Les diplômés qui ont fait leurs études en techniques humaines dans la couronne sont restés dans la région pour y travailler, mais une proportion non négligeable a choisi d'aller travailler dans le reste du Québec. Cela pourrait signifier que ces diplômés sont venus étudier dans un collège de la couronne avec l'idée de travailler dans leur région de résidence ensuite. À l'inverse, des diplômés du reste du Québec en techniques humaines travaillaient dans la couronne de Montréal, quoiqu'en proportion moindre. Tel qu'évoqué précédemment, cela peut également être lié au boom démographique que connaît la banlieue élargie de Montréal, ce qui pourrait accentuer les demandes en services dans le secteur public (éducation, sécurité, services sociaux, etc.)

Finalement, l'île de Montréal attire les étudiants et les diplômés en techniques des arts. Il s'agit donc d'un lieu prisé de formation dans le secteur artistique, mais également d'une région où se concentrent les possibilités d'emploi dans le domaine. Or, cela ne signifie pas pour autant que la situation y soit plus facile. En effet, les diplômés en techniques des arts de l'île de Montréal avaient des taux de recherche d'emploi et d'inactivité plus élevés, et leur taux d'emploi étaient moins élevés que ceux des diplômés du reste du Québec.

3.4 Pour poursuivre le travail

Ce premier travail d'analyse nous a permis de souligner que le pouvoir d'attraction du marché du travail de l'île de Montréal auprès des diplômés de l'enseignement technique de l'extérieur de la région métropolitaine était somme toute limité. La couronne, dont le marché de l'emploi est dans certains secteurs plus dynamique, semble attirer davantage les finissants des autres régions. Mais encore là, les gains sont modestes et force est de constater que les diplômés tendent à travailler dans la région où ils ont obtenu leur diplôme collégial.

Par ailleurs, l'influence de la région d'études sur le statut socioéconomique des diplômés est réelle, mais restreinte. Nos données tendent à montrer que dans ce cas, le pouvoir explicatif de l'orientation scolaire et professionnelle (familles de programmes) est plus important. Il n'en demeure pas moins que la région d'études s'est avérée un facteur pertinent pour rendre compte du lieu de travail des diplômés. Afin d'approfondir ces résultats, il serait intéressant de connaître la région de résidence des diplômés avant leur entrée au collège, puis au moment de leur insertion professionnelle. Ce faisant, nous serions mieux à même de cerner les mobilités pour les études et les mobilités professionnelles, ce que les données ne nous permettaient pas de faire dans ce rapport.

Finalement, pour avoir un meilleur portrait de la situation, il serait intéressant de poursuivre le travail en utilisant un découpage plus fin du « Reste du Québec ». Tel qu'évoqué au début de ce rapport, le réseau d'enseignement collégial est fortement décentralisé afin de favoriser l'accès aux études supérieures. Or il est fort possible que des diplômés ayant répondu à cette enquête et ayant

été catégorisés dans « Reste du Québec » aient dû déménager pour étudier, puis pour travailler. Certes, ils ne sont pas venus à Montréal, mais leurs mouvements migratoires pourraient néanmoins nous en apprendre davantage sur l'articulation formation-emploi dans les différentes régions du Québec.

Bibliographie

- Addie, J.-P. D., R. Keil et K. Olds (2014). Beyond Town and Gown: Universities, Territoriality and the Mobilization of New Urban Structures in Canada." *Territory, Politics, Governance*, 1-24 < <http://dx.doi.org/10.1080/21622671.2014.924875> >.
- Apparicio, P., Gagnon, M. et Rojas, C. (2014). *Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal : de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail – Édition 2014*. Montréal : INRS, Conseil Emploi Montréal, Emploi Québec < http://emploi-metropole.org/wp-content/uploads/2015/03/Atlas_2014.pdf >.
- Arcand, A., Gagné, R., Homsy, M. et Lussier, J. (2014). *Montréal : boulet ou locomotive? L'importance de la métropole pour l'économie du Québec*. Montréal : Institut du Québec < http://www.conferenceboard.ca/Libraries/PUBLIC_PDFS/4328_EtudeMontreal_FR.sflb >.
- Assogba, Yao et coll. (2000). Le mouvement migratoire des jeunes au Québec. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 13(2), 65-78 < <https://www.erudit.org/revue/nps/2000/v13/n2/000812ar.html> >.
- Boothby, Daniel et Torben Drewes. (2010). *The Payoff: Returns to University, College and Trades Education in Canada, 1980 to 2005*. Toronto, Institut C. D. Howe, Education Papers, e-brief < http://www.cdhowe.org/pdf/ebrief_104.pdf >.
- Bourbeau, E., P. Lefebvre et P. Merrigan. (2012). The Evolution of the Returns to Education for 21- to 35-Year-Olds in Canada and across Provinces: Results from the 1991–2006 Analytical Census Files. *Canadian Public Policy*, 38(4), 531-49 < http://muse.jhu.edu/journals/canadian_public_policy/v038/38.4.bourbeau.html >.
- CCMM – Consortium de la Communauté métropolitaine de Montréal. (2013). *L'emploi local dans la région métropolitaine de Montréal*. Montréal < http://emploi-metropole.org/wp-content/uploads/2015/03/etude_emploi_local_2013.pdf >.
- Deschenaux, F. et Laflamme, C. (2007). Quitter sa région pour étudier, y revenir pour travailler: la question du pouvoir du diplôme. Dans Bourdon, S. et Vultur, M. (dir.), *Les jeunes et le travail*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Eckert, H. (2010). Le cégep et la démocratisation de l'école au Québec, au regard des appartenances socioculturelles et de genre. *Revue des sciences de l'éducation*, 36(10), 149-168 < <http://www.erudit.org/revue/rse/2010/v36/n1/043990ar.html?vue=integral> >.
- Emploi Québec (2013). *Analyse du marché du travail ; tendances et enjeux 2014-2017, Île-de-Montréal*, Version synthèse (novembre). Gouvernement du Québec < http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Montreal/o6_analyse-MT_synth_2014-17.pdf >.
- Etzkowitz, H. (2008). *The Triple Helix: University-Industry-Government Innovation in Action*. London, Routledge.
- Etzkowitz, H. et L. Leydesdorff (2000). The Dynamics of Innovation: From National Systems and 'Mode 2' to a Triple Helix of University-Industry-Government Relations, *Research Policy* 29:2, 109–123.

- Finnie, R. (2002). *Premiers résultats sur le marché du travail des diplômés récents des universités canadiennes : Analyse longitudinale intercohortes* [sic]. Ottawa : Statistique Canada (Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail)
< <http://publications.gc.ca/site/fra/97571/publication.html> >.
- Frenette, M. (2003). *Accès au collège et à l'université : Est-ce que la distance importe ?* Ottawa : Statistique Canada < <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2003201-fra.pdf> >.
- Gauthier, Madeleine et coll. (2006). *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*. (Groupe de recherche sur la migration des jeunes, Observatoire Jeunes et Société, INRS Urbanisation Culture et Société). Québec : Institut national de la recherche scientifique.
- Institut de la Statistique du Québec. (2014). *Regard statistique sur la jeunesse. État de l'évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans de 1996 à 2012*. (Statistiques intersectorielles). Québec : Institut de la Statistique du Québec
< <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse.pdf> >.
- Lemelin, A. (2008). *Montréal dans l'économie du Québec*. Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société < <http://www.inrs.ca/sites/default/files/u93/Montreal.pdf> >.
- Leydesdorff, L. et M. Deakin (2011). The Triple-Helix Model of Smart Cities: A Neo-Evolutionary Perspective. *Journal of Urban Technology*, 18(2), 53-63
< <http://dx.doi.org/10.1080/10630732.2011.601111> >.
- Malatest, R.A. et associés. (2002). *Jeunes des régions rurales, phase II : migration des jeunes des régions rurales : explorer la réalité derrière les mythes : un document de travail sur les jeunes des régions rurales. Recherche dans le cadre du Partenariat rural canadien*. Ottawa : Secrétariat rural < <http://publications.gc.ca/collections/Collection/A22-272-2002F.pdf> >.
- MESRS – Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. 2015. *La Relance au collégial en formation technique 2013*. Québec, Gouvernement du Québec
< http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Commun/Statistiques/Relance/Collégial/Relance_collegial_FT_2013.pdf >.
- Niosi, Jorge (2005). *Canada's Regional Innovation Systems: the Science-based Industries*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Polèse, Mario. 2012. « L'autre "mystère de Québec". Regards sur une mutation économique étonnante », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n° 1, 2012, p. 133-156
< <https://www.erudit.org/revue/rs/2012/v53/n1/1008922ar.html?vue=resume> >.
- Polèse, Mario. 2009. *The Wealth and Poverty of Regions. Why Cities Matter*. Chicago, University of Chicago Press.
- Polèse, M. et Shearmur, R.G. (2005). *La production, l'attraction et la rétention des diplômés universitaires. Étude comparative de la région métropolitaine de Montréal et d'autres métropoles canadiennes et américaines*. Montréal : INRS Urbanisation, Culture et Société < <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1984634> >.
- Secor – KPMG. (2014). *La contribution économique des cégeps et des centres collégiaux de transfert de technologie*. Montréal : Fédération des cégeps et Réseau Trans-tech.
< http://www.fedecgeps.qc.ca/wp-content/uploads/2014/11/KPMG-SECOR_La-contribution-économique-des-cégeps-et-des-CCTT.pdf >.

- Simard, M. (2006). Hiérarchisation des territoires et dynamiques migratoires chez les jeunes : un phénomène géographique aux effets multiples. *Cahiers de géographie du Québec* 50(141), 433-440 < <https://www.erudit.org/revue/cgq/2006/v50/n141/o14886ar.html> >.
- St-Amour, M. (2015). *La migration interrégionale au Québec en 2013-2014 : nouvelle baisse de la mobilité.* (37). Québec : Institut de la Statistique du Québec
< <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no37.pdf> >.
- Statistique Canada. (2009). *Transition au marché du travail.* (Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation). Ottawa : Statistique Canada
< <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-599-x/81-599-x2009002-fra.htm> >.

ANNEXE

Tableau 1 – Situation générale des diplômés de l'enseignement technique 2012-2013,
10 mois après leur formation, selon leur région d'études

Région d'études	Caractéristiques générales							
	Taille de la population	Taux de réponse	Âge moyen	En emploi	En recherche d'emploi	Aux études	Inactifs	Taux de chômage
	N	(%)	(ans)	(%)				
Montréal	6 282	69,9	24,8	60,3	4,9	32,6	2,3	7,5
Couronne	2 397	72,4	23,2	58,4	1,8	38,0	1,7	3,1
Reste du Québec	10 268	74,5	23,4	62,2	2,4	33,7	1,7	3,8
Ensemble du Québec	18 947	72,7	23,8	61,1	3,1	33,9	1,9	4,9

Région d'études	L'emploi à temps plein et ses caractéristiques					
	% temps plein	Durée de la recherche	Salaire hbm ^a	Heures travaillées hebdomadaires (salariés)	Emploi en rapport avec la formation	Études en rapport avec la formation
	(%)	(sem.)	(\$)	(h)	(%)	
Montréal	79,2	4	724	37,2	81,6	84,6
Couronne	83,1	3	705	37,5	79,4	85,6
Reste du Québec	81,7	3	718	37,8	84,2	88,2
Ensemble du Québec	81,1	3,3	718	37,6	82,8	86,7

^a Salaire hbm : salaire hebdomadaire brut moyen

Valeur p (Khi-deux) situation générale : 4,93^E-16***

Valeur p (Khi deux) études en lien avec la formation : 0,003931***

**Tableau 2a – Situation socioéconomique des diplômés de l'enseignement technique 2012-2013,
10 mois après leur formation, pour l'ensemble du Québec par famille de programmes**

		Caractéristiques générales							
Région d'études	Famille de programmes	Taille de la population	Taux de réponse	Âge moyen	En emploi	En recherche d'emploi	Aux études	Inactifs	Taux de chômage
		N	(%)	(ans)	(%)				
Ensemble du Québec	Tech. biologiques (100)	5 499	72,7	25,0	67,1	2,5	28,2	2,3	3,6
	Tech. physiques (200)	2 900	76,4	23,2	52,1	3,4	43,4	1,1	6,1
	Tech. humaines (300)	4 871	72,9	23,9	69,3	2,7	25,8	2,2	3,7
	Tech. administratives (400)	3 583	72,7	23,2	50,7	3,7	44,0	1,5	6,8
	Tech. des arts (500)	2 094	67,0	22,3	56,8	4,8	36,5	1,9	7,7

		L'emploi à temps plein et ses caractéristiques					Études en rapport avec la formation
Région d'études	Famille de programmes	À temps plein	Durée de la recherche	Salaire hbm	Heures travaillées hebdomadaires (salariés)	En lien avec la formation	
		(%)	(sem.)	(\$)	(h)	(%)	
Ensemble du Québec	Tech. biologiques (100)	79,1	3	763	37,1	91,2	89,1
	Tech. physiques (200)	95,9	4	832	40,5	84,9	90,2
	Tech. humaines (300)	72,9	4	663	36,2	78,2	86,4
	Tech. administratives (400)	89,0	3	680	37,5	81,7	87,1
	Tech. des arts (500)	78,7	6	585	37,8	66,1	74,9

Valeur p (Khi deux) situation générale : 2,65983^{E-84}***

Valeur p (Khi deux) emploi en lien avec la formation : 5,38581^{E-55}***

Valeur p (Khi deux) emploi temps plein : 6,67417^{E-72}***

Valeur p (Khi deux) études en lien avec la formation : 3,115^{E-16}***

Tableau 2b – Situation socioéconomique des diplômés de l'enseignement technique 2012-2013, 10 mois après leur formation, par région d'études et par famille de programmes (1^{re} partie)

Caractéristiques générales									
Région d'études	Famille de programmes	Taille de la population	Taux de réponse	Âge moyen	En emploi	En recherche d'emploi	Aux études	Inactifs	Taux de chômage
		N	(%)	(ans)	(%)				
Île de Montréal	Tech. biologiques (100)	1 715	71,2	27,0	70,2	4,4	22,4	3,0	5,9
	Tech. physiques (200)	817	74,4	23,7	42,9	5,3	50,8	1,0	10,9
	Tech. humaines (300)	1 522	69,8	24,9	69,1	3,5	24,6	2,8	4,8
	Tech. administratives (400)	1 107	69,4	24,4	53,9	5,5	39,2	1,4	9,2
	Tech. des arts (500)	1 121	65,5	22,5	52,0	6,7	39,0	2,3	11,4
Couronne de Montréal	Tech. biologiques (100)	647	71,1	24,7	68,9	1,1	27,6	2,4	1,6
	Tech. physiques (200)	479	74,7	22,7	47,5	1,4	50,3	0,8	2,9
	Tech. humaines (300)	543	73,3	23,1	74,4	1,8	22,6	1,3	2,3
	Tech. administratives (400)	557	73,1	22,0	41,3	3,4	53,1	2,2	7,7
	Tech. des arts (500)	171	66,1	22,3	55,8	0,9	41,6	1,8	1,6
Reste du Québec	Tech. biologiques (100)	3 137	73,9	24,0	65,1	1,7	31,3	1,8	2,6
	Tech. physiques (200)	1 604	78,0	23,1	57,9	3,0	37,9	1,2	5,0
	Tech. humaines (300)	2 806	74,5	23,5	68,4	2,4	27,0	2,1	3,4
	Tech. administratives (400)	1 919	74,5	22,9	51,6	2,9	44,1	1,4	5,3
	Tech. des arts (500)	802	69,5	22,0	63,4	3,1	32,3	1,3	4,6

Tableau 2b - Situation socioéconomique des diplômés de l'enseignement technique 2012-2013, 10 mois après leur formation, par région d'études et par famille de programmes (suite et fin)

L'emploi à temps plein et ses caractéristiques							
Région d'études	Famille de programmes	À temps plein	Durée de la recherche	Salaire hebdomadaire moyen brut	Heures travaillées hebdomadaires (salariés)	En lien avec la formation	Études en lien avec la formation
		(%)	(sem.)	(\$)	(h)	(%)	
Île de Montréal	Tech. biologiques (100)	75,9	4	788	36,6	91,8	89,0
	Tech. physiques (200)	93,9	4	822	39,5	80,8	91,6
	Tech. humaines (300)	75,7	3	692	36,3	81,1	87,0
	Tech. administratives (400)	84,5	4	700	38,0	80,6	80,1
	Tech. des arts (500)	77,5	5	583	37,7	61,8	75,5
Couronne de Montréal	Tech. biologiques (100)	79,2	2	757	36,7	95,2	83,5
	Tech. physiques (200)	97,6	4	740	39,5	77,7	89,4
	Tech. humaines (300)	77,4	4	672	36,7	69,0	81,1
	Tech. administratives (400)	85,7	3	661	37,5	72,9	87,0
	Tech. des arts (500)	84,1	5	578	38,0	71,7	78,7
Reste du Québec	Tech. biologiques (100)	80,9	3	751	37,5	90,0	90,1
	Tech. physiques (200)	96,3	4	857	41,2	88,1	89,7
	Tech. humaines (300)	70,5	4	644	36,0	78,7	86,9
	Tech. administratives (400)	92,3	3	673	37,3	84,1	90,5
	Tech. des arts (500)	79,0	6	589	37,9	69,5	72,8

Île de MontréalValeur p (test Khi deux) situation générale : 1,34^{E-44}***Valeur p (Khi deux) emploi temps plein : 9,24385^{E-11}***Valeur p (Khi deux) emploi en lien avec la formation : 1,25514^{E-25}***Valeur p (Khi deux) études en lien avec la formation : 5,13513^{E-08}*****Couronne de Montréal**Valeur p (test Khi deux) situation générale : 1,79^{E-24}*****Reste du Québec**Valeur p (test Khi deux) situation générale : 9,84^{E-25}***

Tableau 3 – Type d'emploi occupé en fonction de la région d'études

		Région d'études				
		Montréal	Couronne	Reste du Québec	Ensemble du Québec	Ensemble du Québec (n)
Type d'emploi	Temps plein	30,7	12,3	56,9	100	6827
		79,2	83,1	81,7		
	Temps partiel	34,6	10,8	54,6	100	1589
		20,8	16,9	18,3		
	Total	31,5	12	56,5	100	
		100	100	100	100	
Total (n)	2647	1014	4755		8416	

Valeur p (test Khi deux) : 0,00630***

Tableau 4 – Statut de l'emploi occupé en fonction de la région d'études

		Région d'études				
		Montréal	Couronne	Reste du Québec	Ensemble du Québec	Ensemble du Québec (n)
Statut de l'emploi	Salarié	31	11,8	57,2	100	7756
		90,9	89,9	93,3	92,2	
	À son compte	40,2	16,4	43,4	100	256
		3,9	4,1	2,3		
	Les deux statuts	34,2	14,9	51	100	404
		5,2	5,9	4,3		
Total	31,5	12	56,5	100		
	100	100	100	100		
Total (n)	2647	1014	4755		8416	

Valeur p (test Khi deux) : $3,82 \times 10^{-5}$ ***

Tableau 5^{a)} – Permanence de l'emploi en fonction de la région d'études

		Région d'études				
		Montréal	Couronne	Reste du Québec	Ensemble du Québec	Ensemble du Québec (n)
Permanence de l'emploi	Permanent	30,8	12,2	56,9	100	6327
		76,7	79,6	77,6	77,5	
	Temporaire	32,4	10,8	56,8	100	1833
		23,3	20,4	22,4	22,5	
	Total	31,2	11,9	56,9	100	
		100	100	100	100	
Total (n)	2544	972	4644		8160	

a) N= employés salariés

Valeur p (test Khi deux) : 0,174401 (variables indépendantes)

**Tableau 6 – Autres caractéristiques de l'emploi à temps plein
selon la région d'études et la famille de programmes**

			Autres caractéristiques de l'emploi temps plein	
Région d'études	Famille de programmes	Emploi temps plein	À son compte	Permanent
Île de Montréal	Tech. biologiques (100)	75,9	1,4	81,0
	Tech. physiques (200)	93,9	1,6	84,6
	Tech. humaines (300)	75,7	1,4	71,4
	Tech. administratives (400)	84,5	2,9	82,9
	Tech. des arts (500)	77,5	7,8	83,2
Couronne de Montréal	Tech. biologiques (100)	79,2	3,2	84,4
	Tech. physiques (200)	97,6	0,6	90,9
	Tech. humaines (300)	77,4	5,2	69,6
	Tech. administratives (400)	85,7	7,6	82,0
	Tech. des arts (500)	84,1	20,8	85,7
Reste du Québec	Tech. biologiques (100)	80,9	1,5	83,9
	Tech. physiques (200)	96,3	1,6	89,4
	Tech. humaines (300)	70,5	2,5	72,1
	Tech. administratives (400)	92,3	2,2	79,0
	Tech. des arts (500)	79,0	10,4	82,4
Ensemble du Québec	Tech. biologiques (100)	79,1	1,6	83,0
	Tech. physiques (200)	95,9	1,4	88,6
	Tech. humaines (300)	72,9	2,5	71,6
	Tech. administratives (400)	89,0	3,1	80,5
	Tech. des arts (500)	78,7	10,0	83,0

Tableau 7^{a)} – Recherche active d'emploi en fonction de la région d'études

		Région d'études				
		Montréal	Couronne	Reste du Québec	Ensemble du Québec	Ensemble du Québec (n)
Recherche active de l'emploi	Recherche active	32,6	11,4	56,1	100	4416
		56,5	51,6	53,3	54,1	
	Déjà en emploi	29,7	12,7	57,6	100	2125
		24,8	27,7	26,4	26	
	Pas de recherche	29,3	12,4	58,2	100	1619
		18,7	20,7	20,3	19,8	
	Total	31,2	11,9	56,9	100	
		100	100	100	100	
	Total (n)	2544	972	4644		8160

a) N= employés salariés

Valeur p (test Khi deux) : 0,046329**

Tableau 8^{a)} – Mode d'accès au premier emploi d'importance
en fonction de la région d'études

		Région d'études					
		Montréal	Couronne	Reste du Québec	Ensemble du Québec	Ensemble du Québec (n)	
Mode d'accès au premier emploi d'importance	À la suite d'un stage	32	6,7	61,3	100	566	
		12,6	7,6	14	12,8		
	Par services ou contacts du cégep	33,6	10,5	55,9	100	143	
		3,3	3	3,2	3,2		
	Par des services ou contacts hors collège	34	12,5	53,5	100	2162	
		51	53,5	46,7	49		
	Par contacts directs auprès de l'employeur	30,4	11,6	58	100	1156	
		24,4	26,7	27,1	26,2		
	Contacté-e par l'employeur (ou chasseur de têtes)	29,4	11	59,6	100	109	
		2,2	2,4	2,6	2,5		
	Autres	32,7	11,5	55,8	100	278	
		6,3	6,4	6,3	6,3		
	Total	32,6	11,4	56	100		
		100	100	100	100		
	Total (n)		1438	502	2474		4414

a) N= Seulement ceux qui ont trouvé leur premier emploi à la suite d'une recherche active.

Valeur p (test Khi deux) : 0,005177343***

Tableau 9 – Lien formation-emploi selon la région d'études

		Région d'études				
		Montréal	Couronne	Reste du Québec	Ensemble du Québec	Ensemble du Québec (n)
Lien emploi / formation	Emploi lié	30,6	12,1	57,3	100	7034
		81,3	83,8	84,8	83,6	
	Emploi non lié	35,7	11,9	52,4	100	1382
		18,7	16,2	15,2	16,4	
	Total	31,5	12	56,5	100	
	Total	100	100	100	100	
	Total (n)	2647	1014	4755		8416

Valeur p (test Khi deux) : $6,48 \times 10^{-04}$ ***

Tableau 10 – Lien entre la région d'études et le lieu de travail

		Lieu de travail				
		Montréal	Couronne	Reste du Québec	Ensemble du Québec	Ensemble du Québec (n)
Région d'études	Montréal	62,5	25,7	11,8	100	2460
		76,6	43,9	6,6	31,2	
	Couronne	21,5	54,8	23,7	100	957
		10,3	36,4	5,1	12,2	
	Reste du Québec	5,9	6,4	87,7	100	4457
		13,1	19,8	88,3	56,6	
	Total	25,5	18,3	56,2	100	
		100	100	100	100	
	Total (n)	2007	1441	4426		7874

Valeur p (test Khi deux) : $0,00 \times 10^{+00}$ ***

Tableau 11a – Lien entre la famille de programmes et le lieu de travail – diplômés de l'île de Montréal

		Lieu de travail				
		Montréal	Couronne	Reste du Québec	Ensemble du Québec	Ensemble du Québec (n)
Famille de programmes	Tech. biologiques	66,5	20	13,5	100	807
		34,9	25,5	37,6	32,8	
	Tech. physiques	49,4	35,7	14,9	100	249
		8	14,1	12,8	10,1	
	Tech. humaines	59,2	31,1	9,7	100	708
		27,2	34,8	23,8	28,8	
	Tech. administratives	64,4	23,7	12	100	376
		15,7	14,1	15,5	15,3	
	Tech. des arts	67,8	22,8	9,4	100	320
		14,1	11,6	10,3	13	
	Total	62,5	25,7	11,8	100	
		100	100	100	100	
	Total (n)	1538	632	290		2460

Valeur p (test Khi deux) : $4,63 \times 10^{-8}$ ***

Tableau 11b – Lien entre la famille de programmes et le lieu de travail – diplômés de la couronne de Montréal

		Lieu de travail				
		Montréal	Couronne	Reste du Québec	Ensemble du Québec	Ensemble du Québec (n)
Famille de programmes	Tech. biologiques	25,4	53,4	21,2	100	307
		37,9	31,3	28,6	32,1	
	Tech. physiques	20,4	59,9	19,8	100	167
		16,5	19,1	14,5	17,5	
	Tech. humaines	12,5	53,2	34,2	100	280
		17	28,4	42,3	29,3	
	Tech. administratives	26,1	57,5	16,3	100	153
		19,4	16,8	11	16	
	Tech. des arts	38	46	16	100	50
		9,2	4,4	3,5	5,2	
	Total	21,5	54,8	23,7	100	
		100	100	100	100	
	Total (n)	206	524	227		957

Valeur p (test Khi deux) : $1,09 \times 10^{-6}$ ***

Tableau 11c – Lien entre la famille de programmes et le lieu de travail – diplômés du reste du Québec

		Lieu de travail				
		Montréal	Couronne	Reste du Québec	Ensemble du Québec	Ensemble du Québec (n)
Famille de programmes	Tech. biologiques	6,3	6,3	87,4	100	1450
		34,6	32,3	32,4	32,5	
	Tech. physiques	5,5	7,2	87,3	100	676
		14,1	17,2	15,1	15,2	
	Tech. humaines	4	7	89	100	1335
		20,2	33	30,4	30	
	Tech. administratives	4,3	4,2	91,5	100	691
		11,4	10,2	16,2	15,5	
	Tech. des arts	17	6,9	76,1	100	305
		19,8	7,4	5,9	6,8	
	Total	5,9	6,4	87,7	100	
		100	100	100	100	
	Total (n)	263	285	3909		4457

Valeur p (test Khi deux) : $6,87 \times 10^{-16}$ ***



OBSERVATOIRE RÉGIONAL MONTRÉALAIS SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Observatoire régional montréalais sur l'enseignement supérieur (ORMES) est un projet interordre qui regroupe les collèges de Bois-de-Boulogne et du Vieux Montréal, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, grâce à un financement du Programme d'arrimage universités-collèges du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (2013-2016). À ce projet interordre est étroitement arrimé un projet de collaboration entre les établissements montréalais de l'Université du Québec (UQ) qui vise à améliorer leur contribution au développement de la région de Montréal sur les plans culturel, social et économique. Ce projet est financé par le Fonds de développement académique du réseau (FODAR, 2013-2014) de l'UQ. Ces deux projets s'inscrivent dans une démarche de mobilisation des connaissances et des acteurs.

